

Nouveaux Projets Nationaux de
Renouvellement Urbain de la
Communauté d'Agglomérations
Maubeuge - Val de Sambre

| Dossier de Concertation |

**Etude de site et description du
projet urbain du NPNRU**

Quartier des
Provinces Françaises
à Maubeuge et Rousies

AVRIL / MAI 2021



Sommaire :

1 CONTEXTE & ÉTAT EXISTANT	P.3
2 LE PROJET URBAIN DU NPNRU	P.21
3 ETUDE DE FAISABILITÉ TRAFIC ET TECHNIQUE	P.29



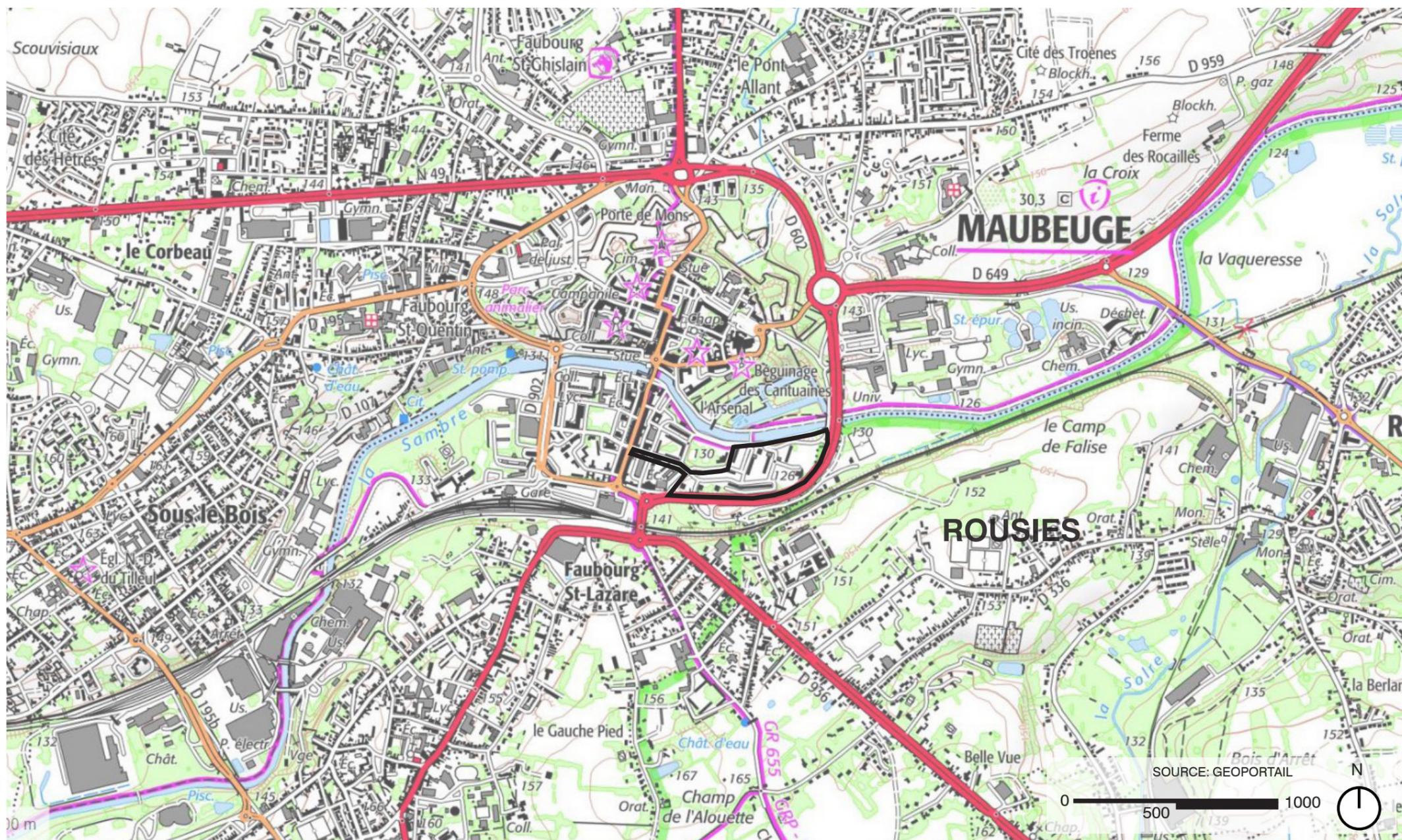
1 | CONTEXTE ET ÉTAT EXISTANT

LE TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le NPNRU du quartier des Provinces Françaises mettra en place une opération d'aménagement sur un périmètre opérationnel d'environ 7,2ha.

Situé sur la rive droite de la Sambre et adossé au centre-ville de Maubeuge le quartier des Provinces Françaises se distingue des formes bâties issues de la reconstruction. C'est un grand ensemble de logements collectifs qui s'adapte au nord sur les rives de la Sambre, à l'est et au Sud par le boulevard Charles de Gaulle et à l'Ouest par les constructions bordant l'avenue de France.

Le quartier fonctionne aujourd'hui en impasse avec une desserte par la l'avenue des Provinces Françaises.

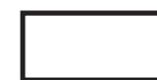
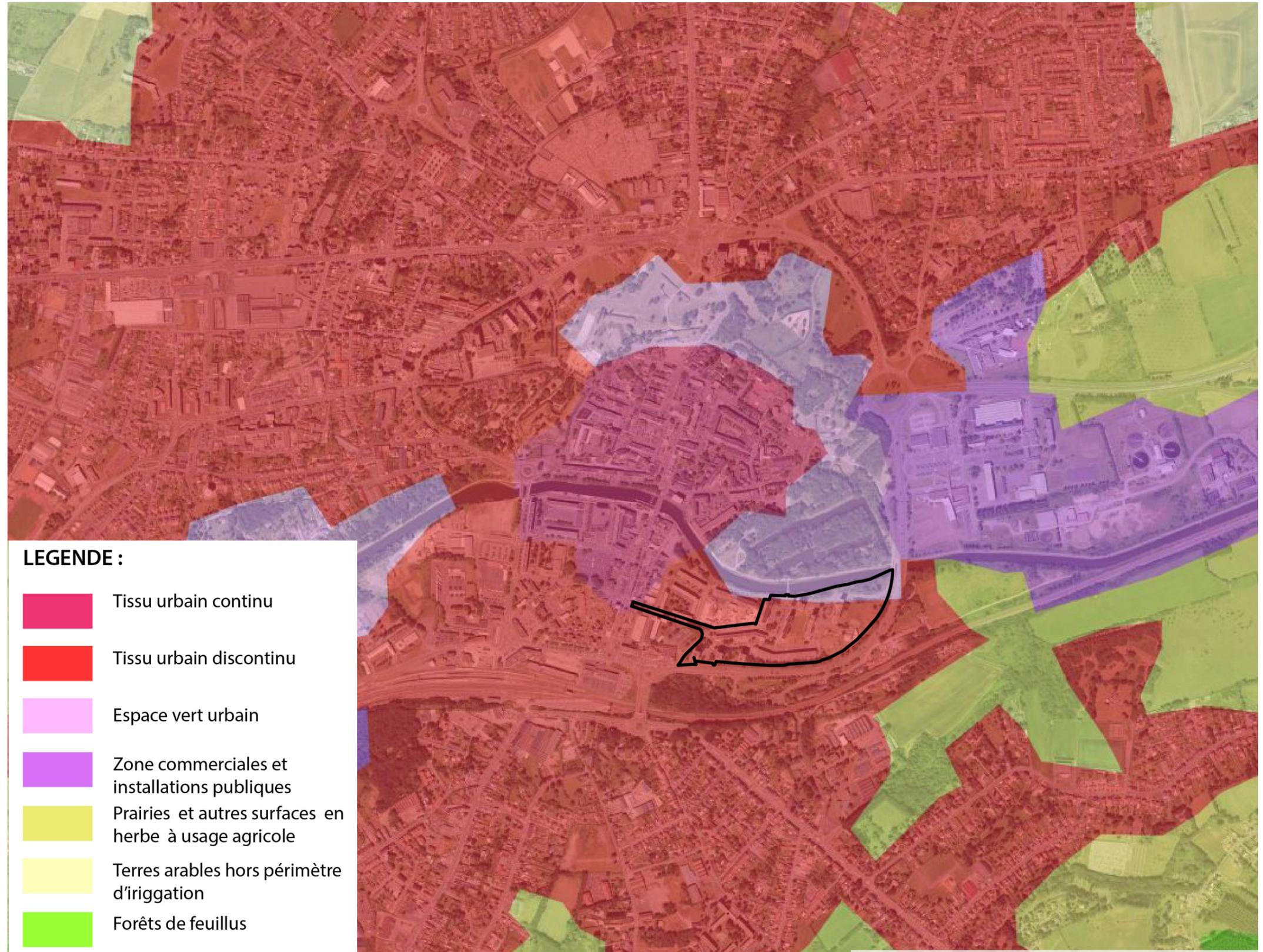


 Périmètre opérationnel NPNRU

LES OCCUPATIONS DU SOL ACTUELLES

Le quartier des Provinces Françaises appartient à un tissu urbain discontinu. Il est issu d'une opération de grand ensemble de logements collectifs postérieur à la reconstruction du centre-ville menée sous la direction d'André Lurçat.

Il fait face à un important espace vert urbain, trace des anciennes fortifications de la ville. Situé en bordure du boulevard Charles de Gaulle, il constitue une entrée de ville et une frange de l'urbanisation sur les terres agricoles.



PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

SOURCE: CORINE LAND COVER 218



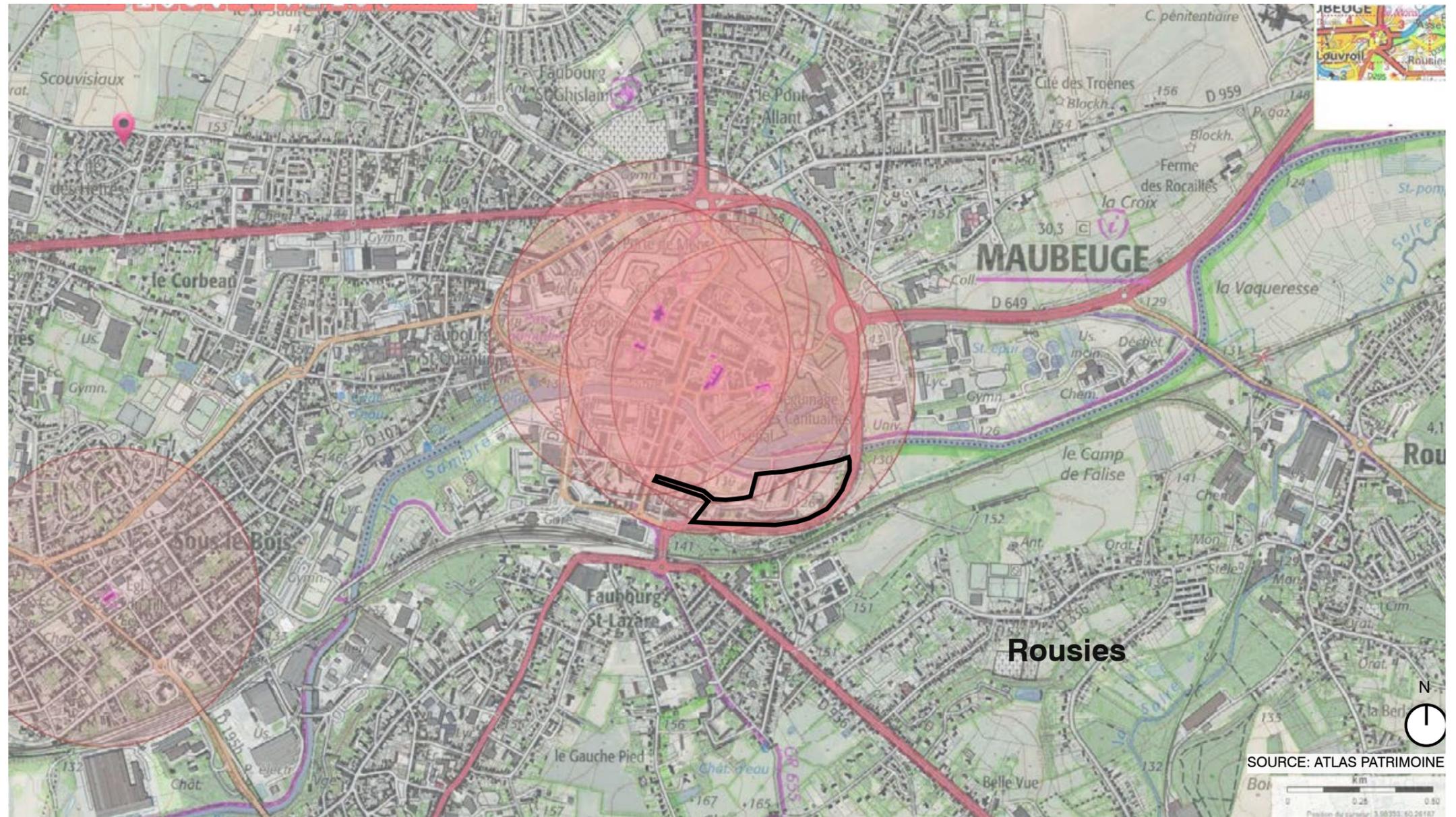
LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX AUX ABORDS

Le périmètre d'étude est soumis à une servitude d'utilité publique AC1 au titre de la protection des Monuments historiques. Trois rayons de protection de 500m recouvrent le quartier et concernent les monuments suivants:

_ Chapitre des Chanoines (ancien) (identifiants : 1910152620 | I2ALHX)

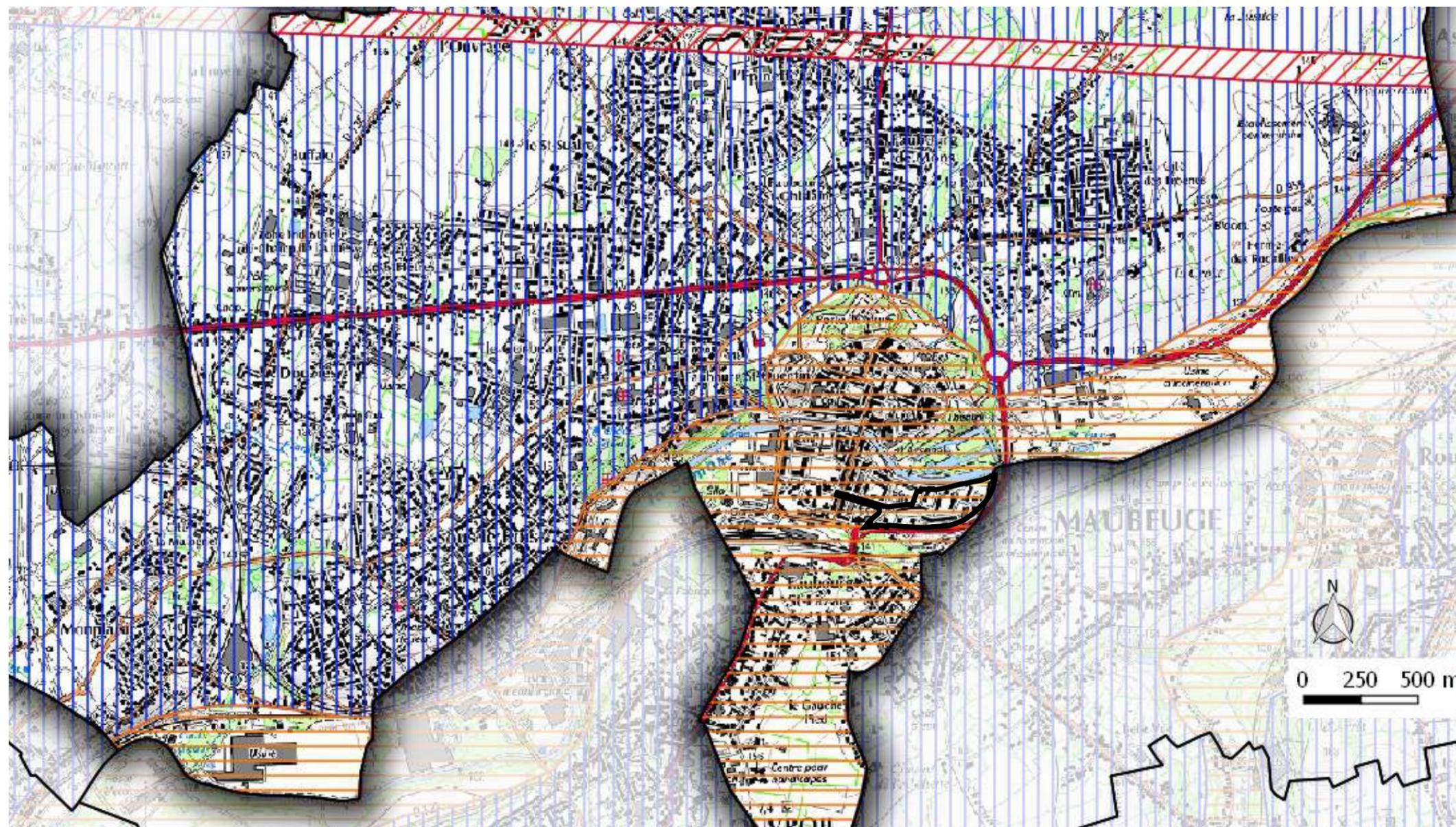
_ Béguinage des Cantuaines (identifiants : 11910152505 | ILGIIQ)

_ Hôpital Militaire (identifiants : 1910152373 | I4CZXG)



ZONAGE ARCHEOLOGIQUE : UNE PROBABLE SENSIBILITÉ

En terme de zonage archéologique, le secteur de projet est localisé en zone de saisine systématique au delà du seuil de 500m².
une demande d'avis au titre de l'archéologie préventive a été parallèlement établi et soumis à la DRAC/SRA.



Légende

Contour communes

Seuil de consultation :

Saisine Systématique

Saisine Seuil 500 m²

Saisine Seuil 5000 m²

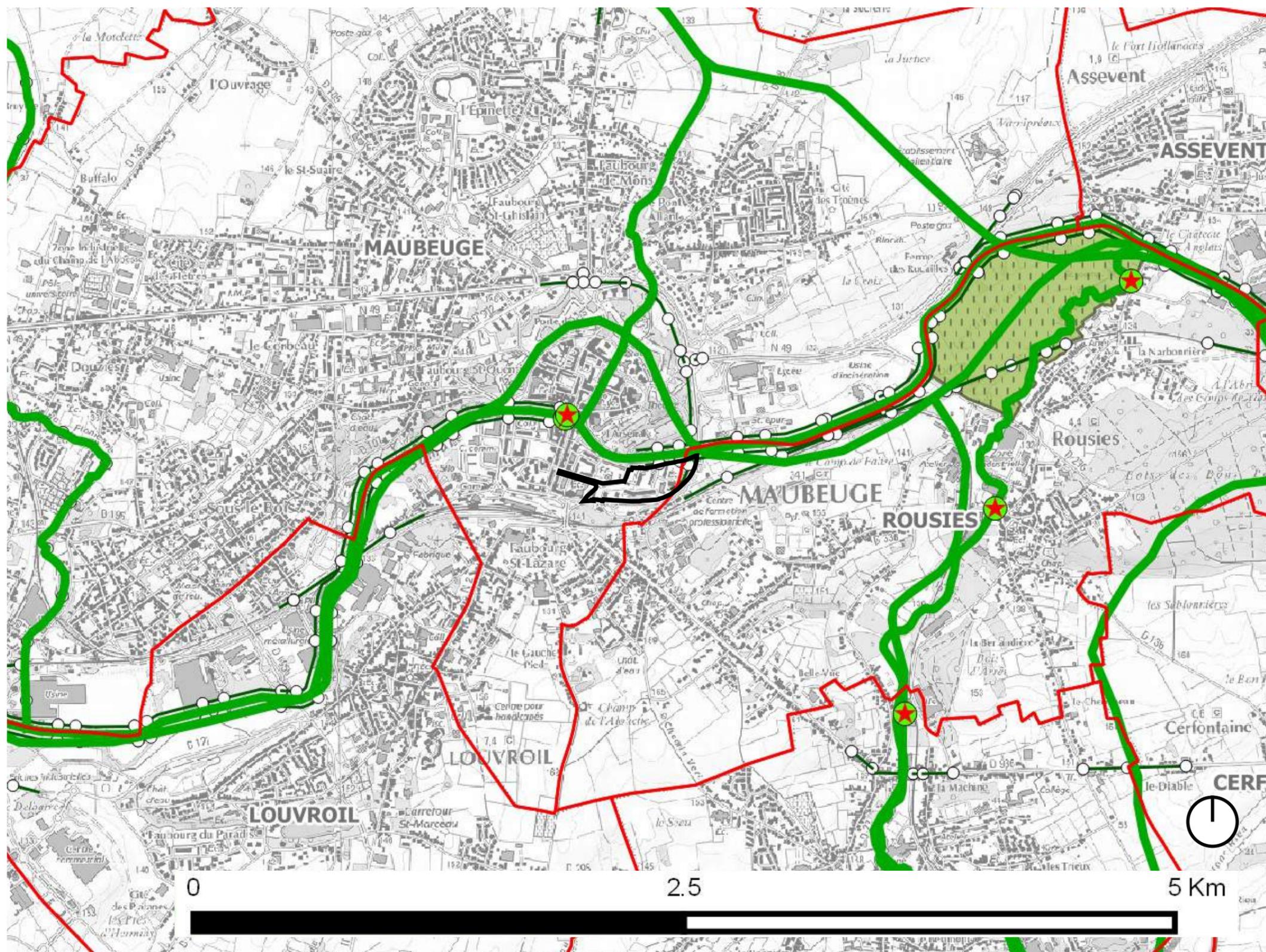
SOURCE : PLUi approuvé le 12/12/2019 | Plans des Obligations Diverses

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHERENCE ÉCOLOGIQUE : LA T.V.B.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique - Trame Verte et Bleue permet d'identifier les continuités ou faiblesses aux abords des Provinces Françaises.

Le quartier se situe dans le corridor écologique de la Sambre. Le Bd Charle de Gaulle et la voie TCSP du quai de Sambre sont aujourd'hui identifiés en tant qu'obstacles à la continuité des fonctionnalités écologiques.

Les aménagements prévus dans le cadre du NPNRU constitueront une amélioration notable de la situation actuelle.



LEGENDE

- Contour de commune
- schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue**
- Corridors à renaturer
- Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques
- Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques
- Corridors écologiques
- Reservoir de Biodiversité à préserver
- Reservoir de Biodiversité à renaturer

Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVB)
 Outil d'aménagement du territoire, Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVB) est un réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques. Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à en assurer le maintien et à la remettre en bon état des continuités écologiques. Le SRCE-TVB vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... Le terme « SRCE » est complété de « TVB » pour insérer l'élaboration du Schéma en filiation des travaux Régionaux. Le SRCE-TVB du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 16 juillet 2014, après son approbation par le Conseil régional le 4 juillet 2014.

NOTA:
 - Les réservoirs de biodiversité sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
 - Les corridors écologiques assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.
 - Les obstacles sont des freins à la fonctionnalité des continuités écologiques identifiés dans l'Atlas cartographique dans la cartographie des objectifs de préservation ou de remise en bon état assignés aux éléments de la trame verte et bleue.

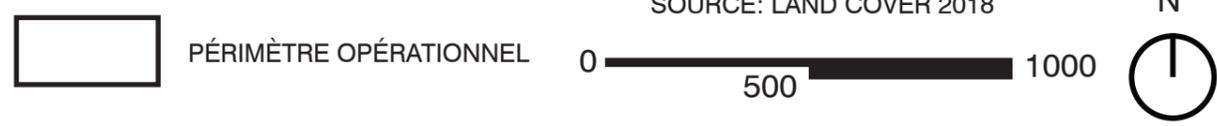
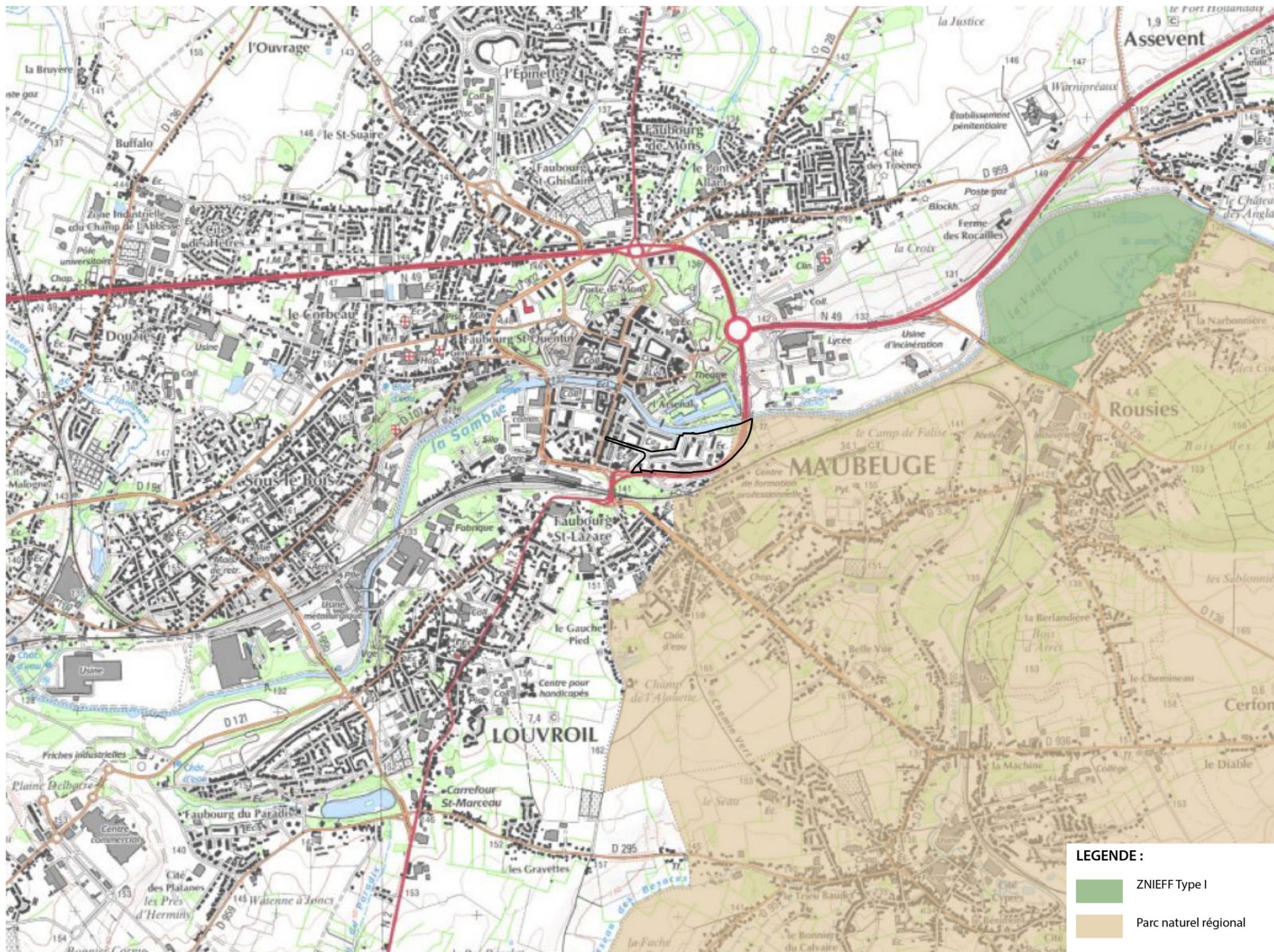
SOURCE : PLUi approuvé le 12/12/2019 | Plans des Obligations Diverses

1 | Contexte & état existant

DES SITES NATURELS AYANT UNE VALEUR PATRIMONIALE

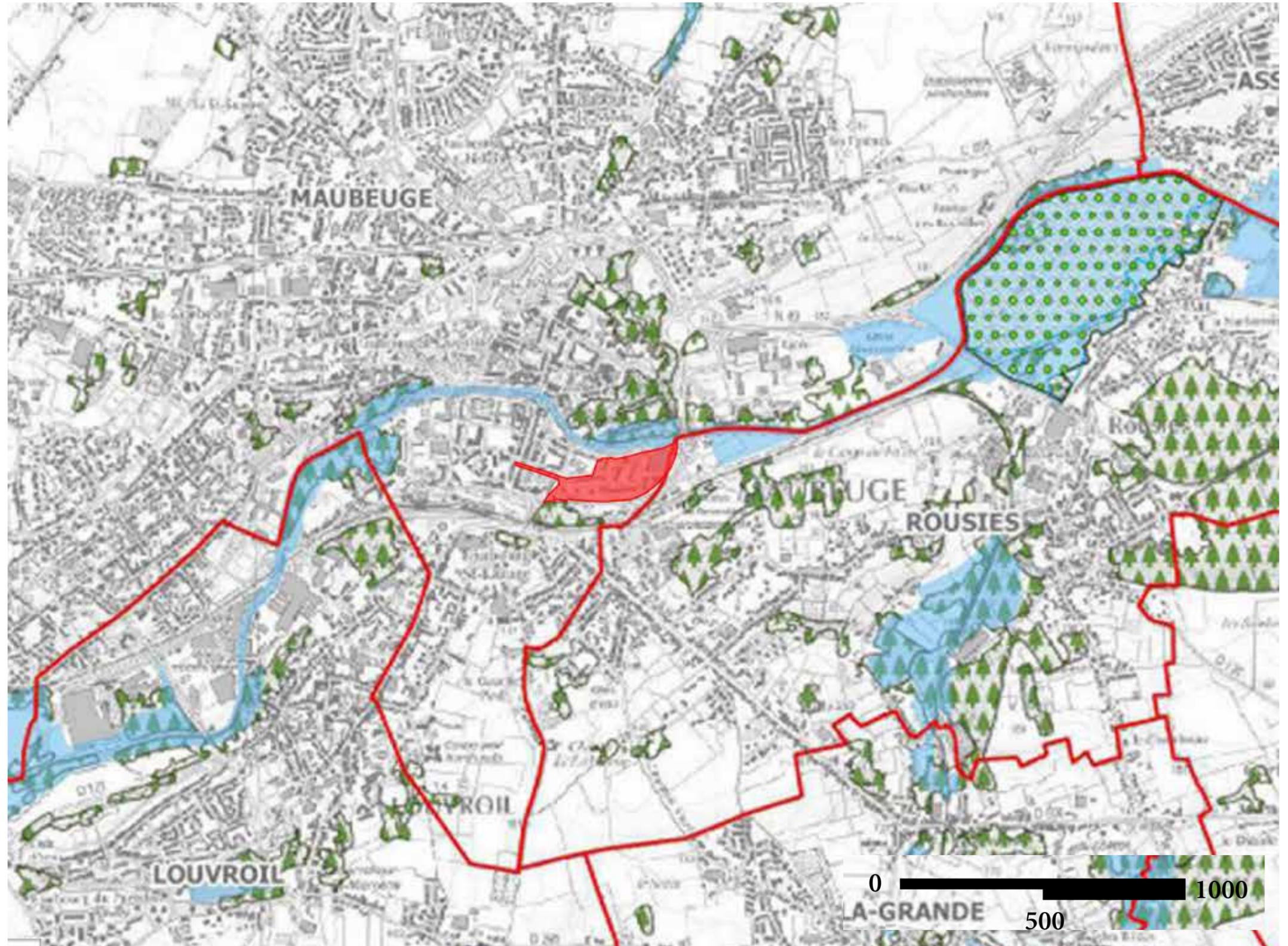
Le quartier des Provinces Française n'est pas situé à proximité d'un site Natura 2000.

Il est cependant bordé au sud-est par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois. On note également à environ 2km à l'est en longeant la Sambre la présence d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1.



LA CARTE DU PATRIMOINE NATUREL (SOURCE PLUI)

La carte du patrimoine naturel figurant dans les obligations diverses annexé au PLUi identifie notamment l'inventaire des zones à dominante humide du SDAGE de la Sambre 2016-2020. Les zones humides figurant au document réglementaire du PLUi sont issus de ce document.



SOURCE : PLUi approuvé le 12/12/2019 | Plans des Obligations Diverses

1 | Contexte & état existant

LE MILIEU PHYSIQUE ET LE PAYSAGE DU QUARTIER

Connecté au centre-ville via l'avenue de France avec son intensité urbaine et commerciale importante, le quartier se situe également en lisière de polarités urbaines majeures à l'échelle de l'agglomération le long du boulevard Charles de Gaulle avec le pôle universitaire et le futur hôpital Sambre-Avesnois. Toutefois, la connexion à ce boulevard ne reste permise, à ce jour, que via le Transport en Commun en Site Propre (TCSP). En effet le quartier fonctionne actuellement en impasse marquant une dichotomie forte entre les bâtiments bénéficiant de la proximité positive de l'entrée de ville avec l'avenue de France et ceux aujourd'hui fortement fragilisés, relégués en fond de parcelle tels les bâtiments Champagne et Bretagne qui concentrent la majorité des difficultés relevées sur le quartier.

Ce site bénéficie d'un cadre paysager singulier en bord de Sambre et des remparts de Maubeuge. le quartier profite peu de cet atout avec un épannelage bâti à R+10 contrastant avec le centre-ville et qui referme le quartier sur son contexte. De même, la reconquête des berges entre rives opposées est inégale avec une revalorisation des berges coté remparts via des aménagements modes doux (Eurovélo 3) et une revalorisation coté quartier ayant donné lieu à des aménagements TCSP. Ce chantier a certes permis d'améliorer la mobilité des habitants, programme d'action

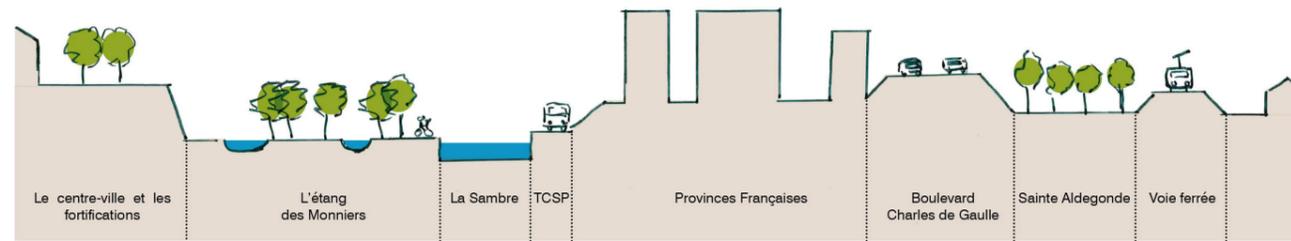
non négligeable d'amélioration pour un secteur d'habitat social, mais a eu comme corollaire de venir créer une nouvelle rupture pour l'accès aux berges de la Sambre.



Le TCSP

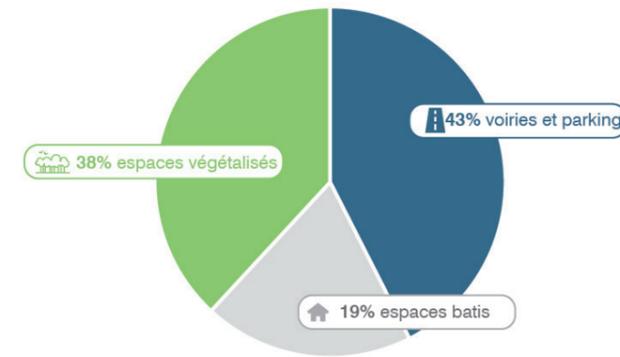


Les immeubles Poitou, Bretagne et Picardie

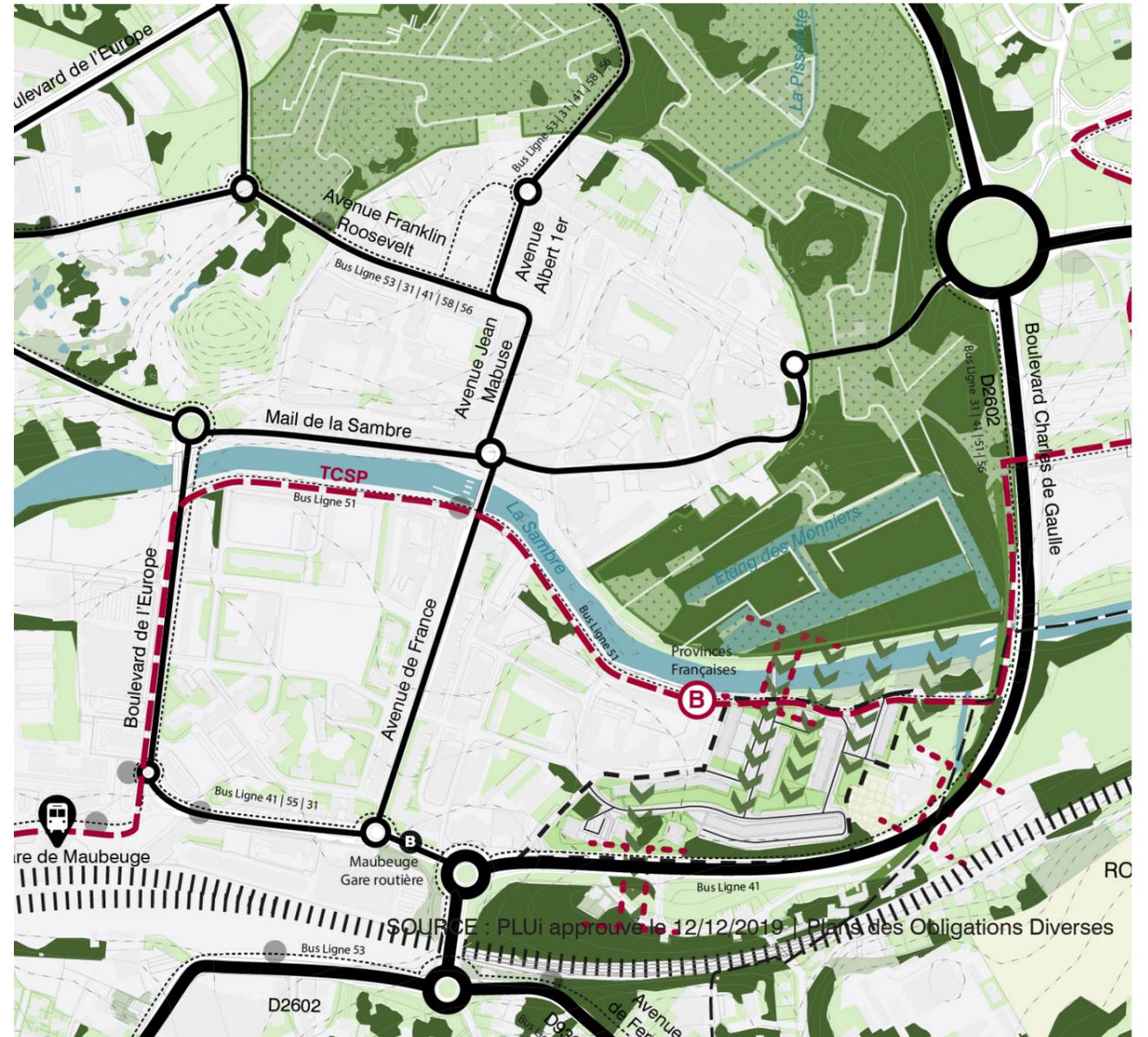


Coupe Nord - Sud

QUARTIER DES PROVINCES FRANÇAISES



- ▭ Périmètre NPNRU
- STRUCTURE VIAIRE**
 - TCSP
 - Trame viaire principale
 - Trame viaire secondaire
 - Trame viaire de desserte du périmètre
 - ⋯ Réseau de bus
 - ⊙ Station de bus
- STRUCTURE PAYSAGERE**
 - ▭ Les remparts | Trame verte spécifique
 - ▭ Trame bleue
 - ▭ PPRI Zone inconstructible
- NATURE SOL**
 - ▭ Dominante Arborée
 - ▭ Dominante Arbustive
 - ▭ Dominante Strate basse
 - ▭ Dominante agricole
 - ▭ Dominante minérale
- FRANGE PERIMETRE**
 - ↔ Entité boisée dominante
 - Percée visuelle majeure
 - ▭ Des franges à valoriser
 - ▭ Séquence urbaine



SOURCE : PLUi approuvé le 12/12/2019 | Plans des Obligations Diverses

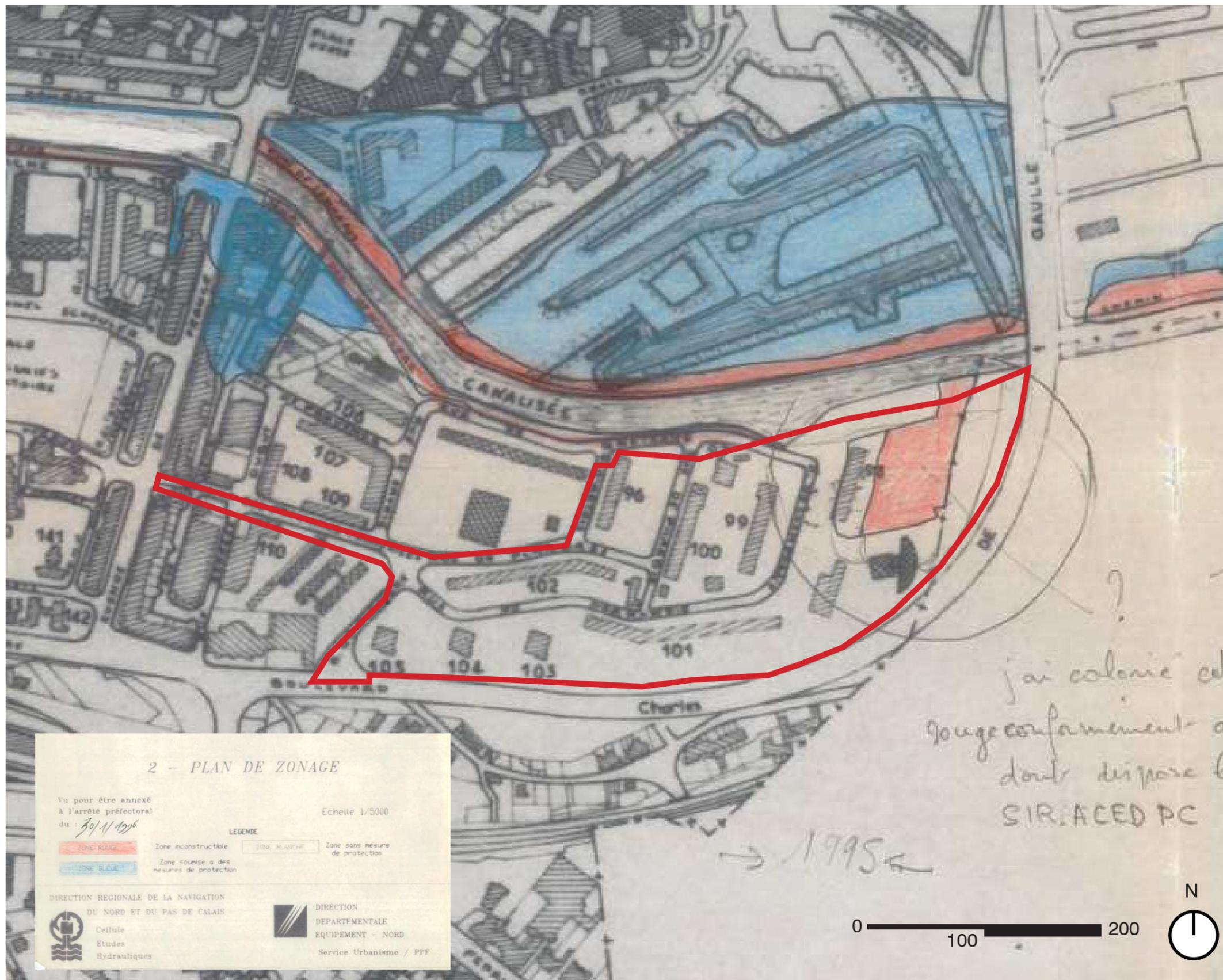


PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES INONDATION (PERI) DE LA SAMBRE (ARRÊTÉ LE 30.01.1996)

Situé dans le lit majeur de la Sambre, le quartier des Provinces Françaises est partiellement soumis à des risques d'inondations traduit réglementairement par le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (Zone rouge -inconstructible du PPRI arrêté en 1996 et en cours de révision) et l'Atlas Régional des Zones Inondables (ARZI). Le projet de PLUi intègre dans sa partie réglementaire (et ses annexes) ces éléments de prévention des risques.

La DDTM 59/SEE/Police de l'eau/Ins-truction ont été rencontrés pour présen-tation des intentions du plan guide le 01/04/2019. Il a été précisé l'élaboration à échéance 2023 d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), qui intégrera une modélisation plus fine et pourrait questionner les limite du plan de zonage actuel.

La sensibilité du secteur aujourd'hui identi-fié en Zone rouge inconstructible du du PPRI et en zone Humide au PLUi resteront cependant des invariant à intégrer dans le futur projet urbain.

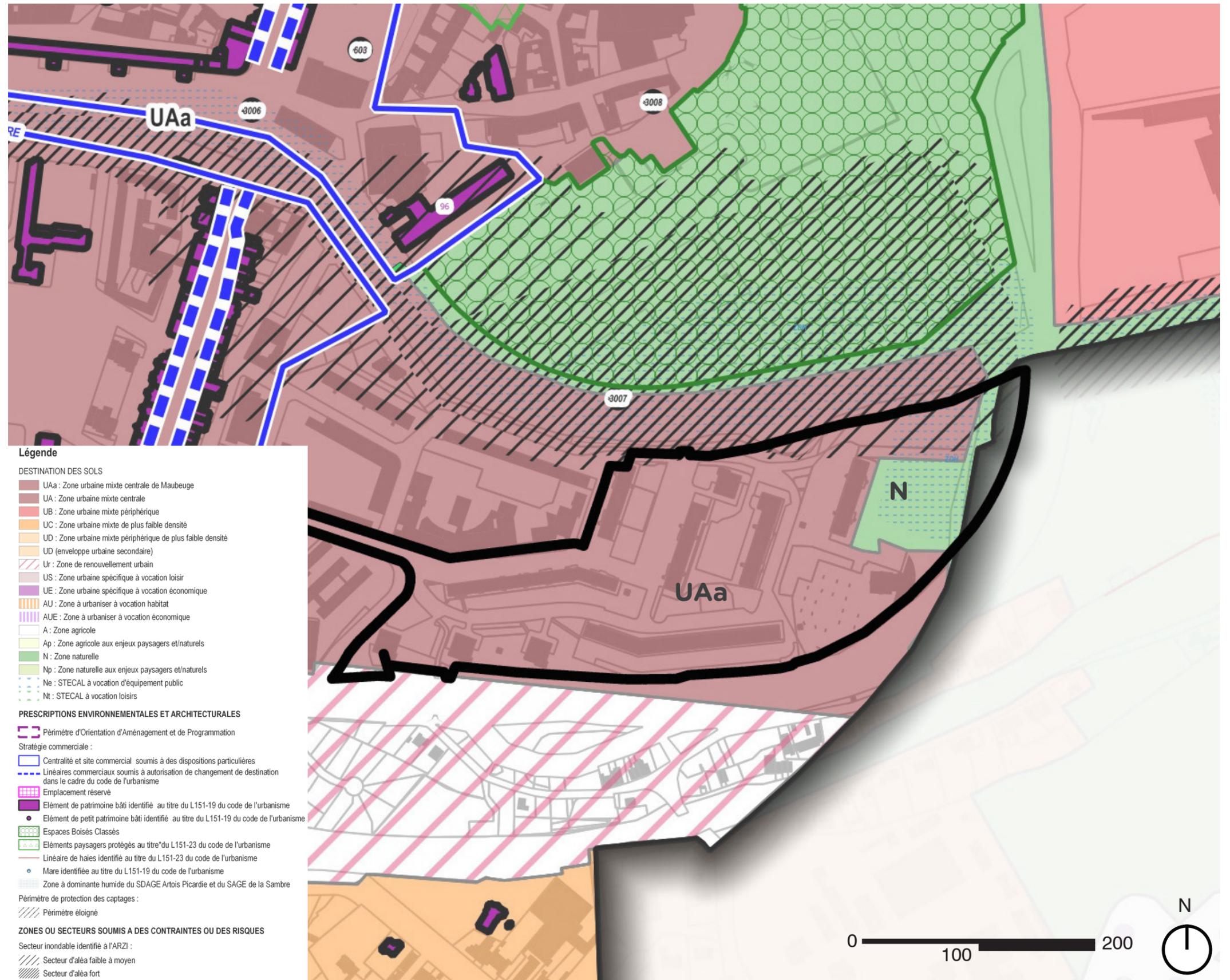


LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été approuvé le 12 décembre 2020. Son cadre réglementaire s'appliquera au NPNRU des Provinces Françaises. Le projet se situera en Zone urbaine mixte centrale de Maubeuge (UAa) favorisant l'intensification urbaine dans le respect des formes urbaines spécifiques liées à la reconstruction.

Le PLUi intègre les secteurs inondables identifiés à l'Atlas Régional des Zones Inondables (ARZI). Pour ce quartier, un secteur d'aléas fort et moyen et à prendre en compte en bord de Sambre au nord-est du périmètre et à proximité de l'ancien bras-mort de la Sambre.

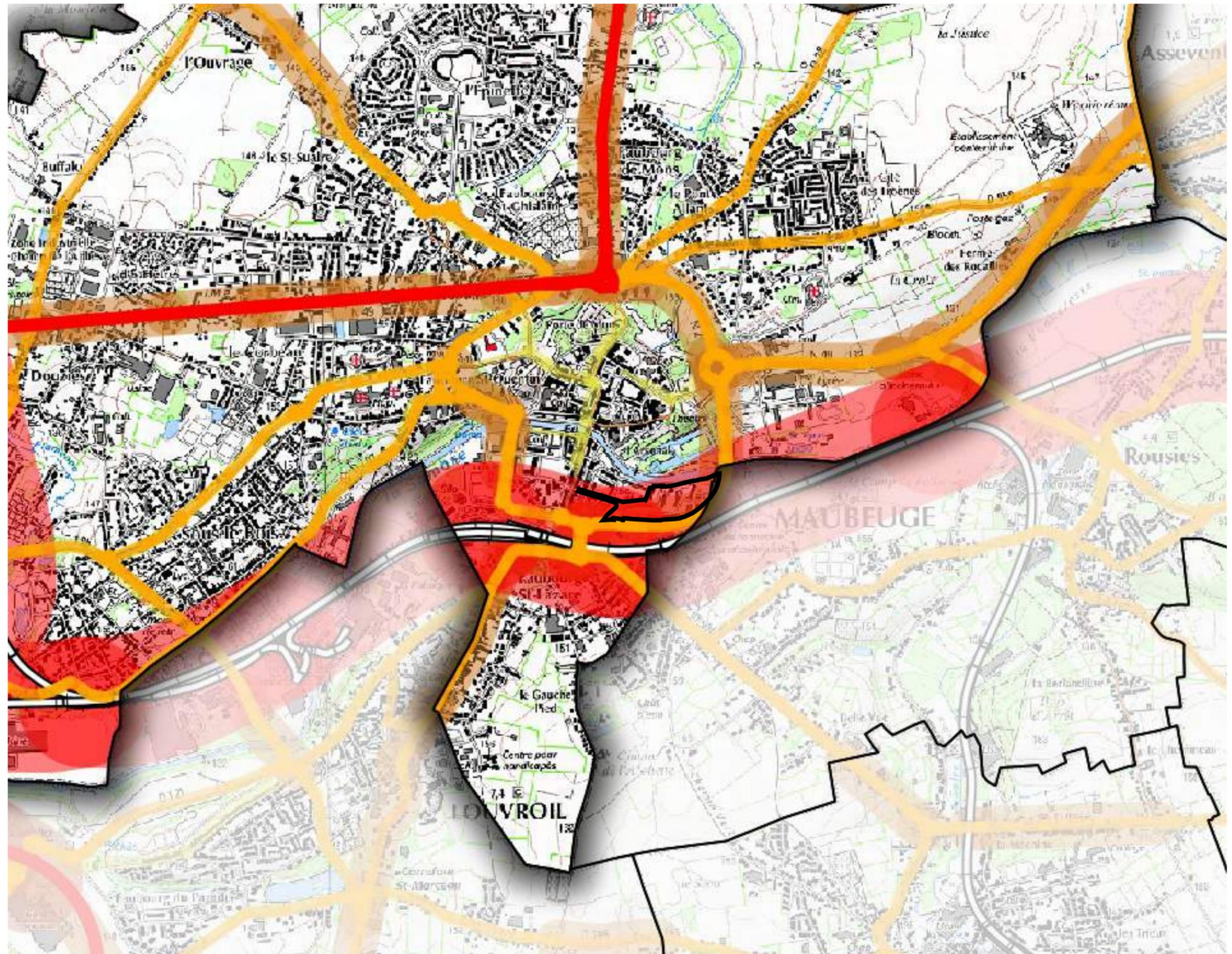
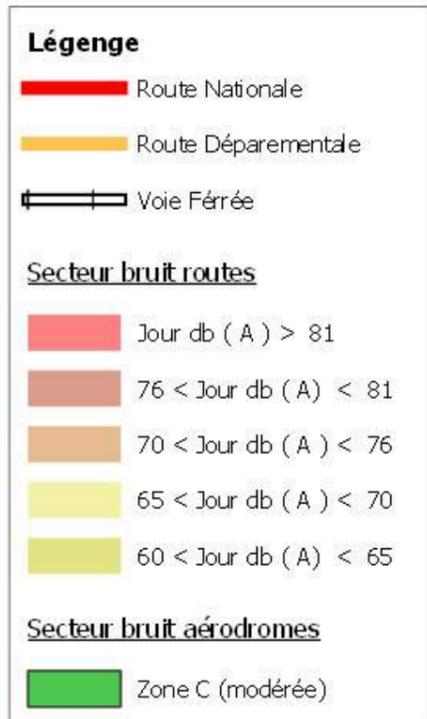
Sur ce secteur de l'ancien bras-mort, le PLUi met place d'une zone naturelle (N) qui se superpose à une zone à dominante humide identifiée au SDAGE de la Sambre qui sera partiellement impactée par les aménagements projetés.



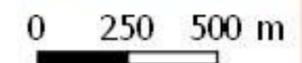
LE PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT ET CLASSEMENT SONORE

Selon plan d'exposition au bruit et Classement sonore des infrastructures de transport routiers et ferroviaires, le périmètre opérationnel est concerné par :

- _ Voies ferrées : classement catégorie 1
- _ Boulevard Charles de Gaulle : classement catégorie 3



SOURCE : PLUi approuvé le 12/12/2019 | Plans des Obligations Diverses



TERRAIN D'ASSIETTE ET LISTE DES PARCELLES CADASTRÉES

Le terrain d'assiette de NPNRU est d'environ 4,4ha. Les autres emprises non cadastrées du périmètre opérationnel (7,2ha) constituent actuellement des espaces publics gérés par la collectivité.

Des extraits cadastraux sont joints en pages suivantes.

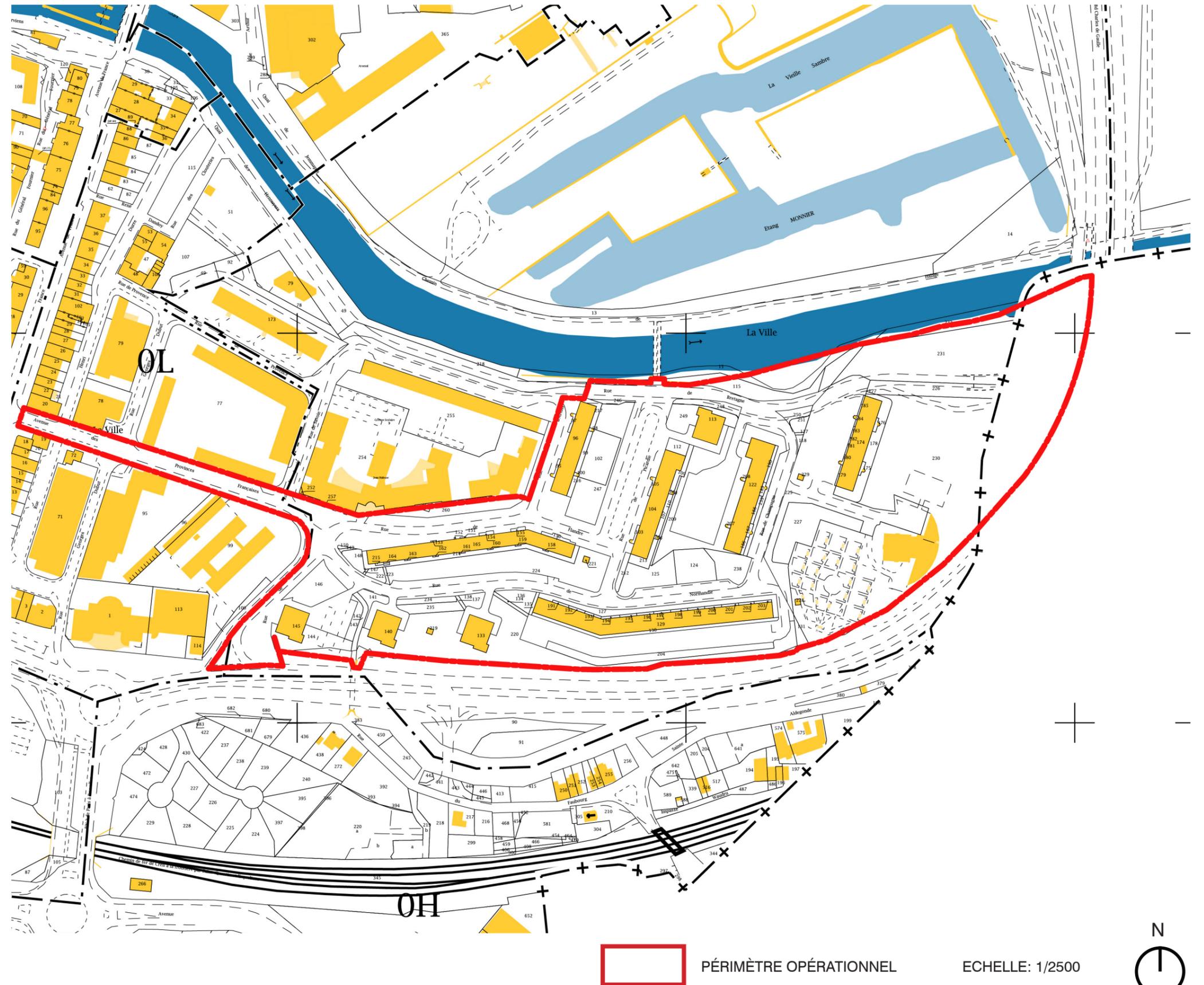
COMMUNE	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	CONTENANCE CADASTRAL (m ²)
MAUBEUGE	000 G 220	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	3 019
MAUBEUGE	000 G 133	IMM LE MAINE LES PROV FRAN 59600 MAUBEUGE	326
MAUBEUGE	000 G 239	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	416
MAUBEUGE	000 G 225	IMM CHAMPAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	3 626
MAUBEUGE	000 G 247	RUE DE PICARDIE 59600 MAUBEUGE	951
MAUBEUGE	000 G 251	IMM BRETAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	82
MAUBEUGE	000 G 15	RUE ANCIEN PONT ROUGE 59600 MAUBEUGE	1229
MAUBEUGE	000 G 231	IMM CHAMPAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	2 777
MAUBEUGE	000 G 143	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	139
MAUBEUGE	000 G 227	IMM CHAMPAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	967
MAUBEUGE	000 G 212	ECOLE J MABUSE A PR F 59600 MAUBEUGE	86
MAUBEUGE	000 G 104	RUE DE PICARDIE 59600 MAUBEUGE	796
MAUBEUGE	000 G 144	RUE DE FLANDRE 59600 MAUBEUGE	508
MAUBEUGE	000 G 249	IMM BRETAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	418
MAUBEUGE	000 G 96	RUE D ARTOIS L ARTOIS 59600 MAUBEUGE	660
MAUBEUGE	000 G 226	IMM CHAMPAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	665
MAUBEUGE	000 G 187	IMM BRETAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	23
MAUBEUGE	000 G 248	IMM BRETAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	197
MAUBEUGE	000 G 224	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	2 033
MAUBEUGE	000 G 178	AV DES PROVINCES FRANC 59600 MAUBEUGE	509
MAUBEUGE	000 G 238	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	410
MAUBEUGE	000 G 118	IMM BRETAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	20
MAUBEUGE	000 G 204	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	760
MAUBEUGE	000 G 222	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	86
MAUBEUGE	000 G 250	IMM BRETAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	125
MAUBEUGE	000 G 165	RUE DE FLANDRE 59600 MAUBEUGE	1 185
MAUBEUGE	000 G 129	AV DES PROVINCES FRANC 59600 MAUBEUGE	1 591
MAUBEUGE	000 G 141	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	120
MAUBEUGE	000 G 136	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	208
MAUBEUGE	000 G 102	RUE DE PICARDIE 59600 MAUBEUGE	637
MAUBEUGE	000 G 145	IMM TOURAIN LES PROV FRAN 59600 MAUBEUGE	326
MAUBEUGE	000 G 235	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	236
MAUBEUGE	000 G 209	IMM BRETAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	1 274
MAUBEUGE	000 G 146	RUE DE FLANDRE 59600 MAUBEUGE	582
MAUBEUGE	000 G 137	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	130
MAUBEUGE	000 G 230	IMM CHAMPAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	10 070
MAUBEUGE	000 G 125	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	635
MAUBEUGE	000 G 148	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	142
MAUBEUGE	000 G 131	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	80
MAUBEUGE	000 G 232	AV DES PROVINCES FRANC 59600 MAUBEUGE	1 037
MAUBEUGE	000 G 234	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	139
MAUBEUGE	000 G 112	RUE DE PICARDIE 59600 MAUBEUGE	112
MAUBEUGE	000 G 140	IMM ANJOU LES PROVINCES FR 59600 MAUBEUGE	326
MAUBEUGE	000 G 115	IMM BRETAGNE AVE DES PROV 59600 MAUBEUGE	914
MAUBEUGE	000 G 124	NORMANDIE RUE DE NORMANDIE 59600 MAUBEUGE	526
ROUSIES	000 A 216	LES BREUILLES 59131 ROUSIES	2 922
TOTAL MAUBEUGE + ROUSIES (m²)			44 020

1 | Contexte & état existant

EXTRAIT CADASTRAL DE LA COMMUNE DE MAUBEUGE

Le quartier est desservi et s'adresse principalement à la commune de Maubeuge. Le périmètre opérationnel (7,2ha) de la future opération d'aménagement recouvre une contenance cadastrale d'environ 4,1 ha composée de près de 45 parcelles pour la partie maubeugeoise.

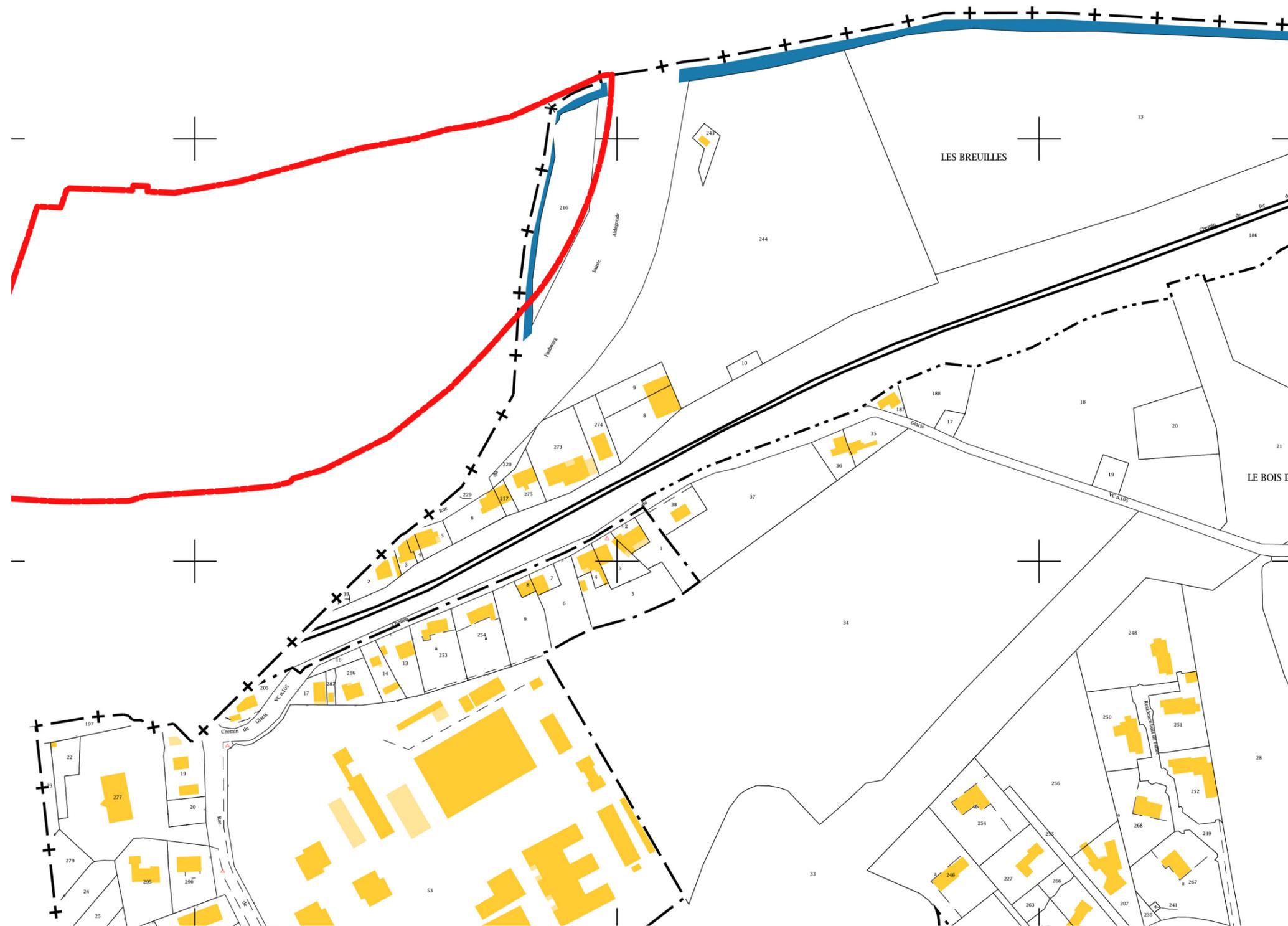
Ces parcelles appartiennent majoritairement au bailleur social Partenord Habitat, à l'exception des emprises accueillant actuellement des équipements communaux. Les voiries actuelles appartiennent au domaine public de la collectivité et ne font pas l'objet d'un référencement cadastre.



EXTRAIT CADASTRAL DE LA COMMUNE DE ROUSIES

Le projet urbain doit permettre un désenclavement du quartier avec la création d'une nouvelle entrée de ville dans le prolongement de l'avenue des Provinces Françaises.

Ainsi le périmètre opérationnel s'étend jusqu'au boulevard Charles de Gaulle et intègre une parcelle située sur la commune de Rousies. Cette parcelle appartient au CD59 et représente une contenance cadastrale d'environ 2 900 m² et permettra la création d'un nouveau piquage routier.



PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

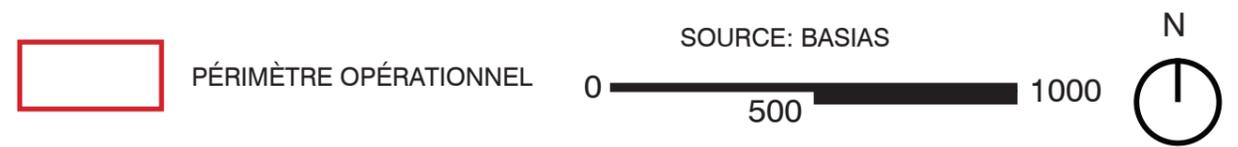
ECHELLE: 1/2500



PAS DE RISQUE DE POLLUTION RECENSÉ À CE JOUR (BASIAS)

Au regard de l'Inventaire historique des sites industriels et activités de service (BASIAS), le risque de pollution sur ce site est faible voir nul.

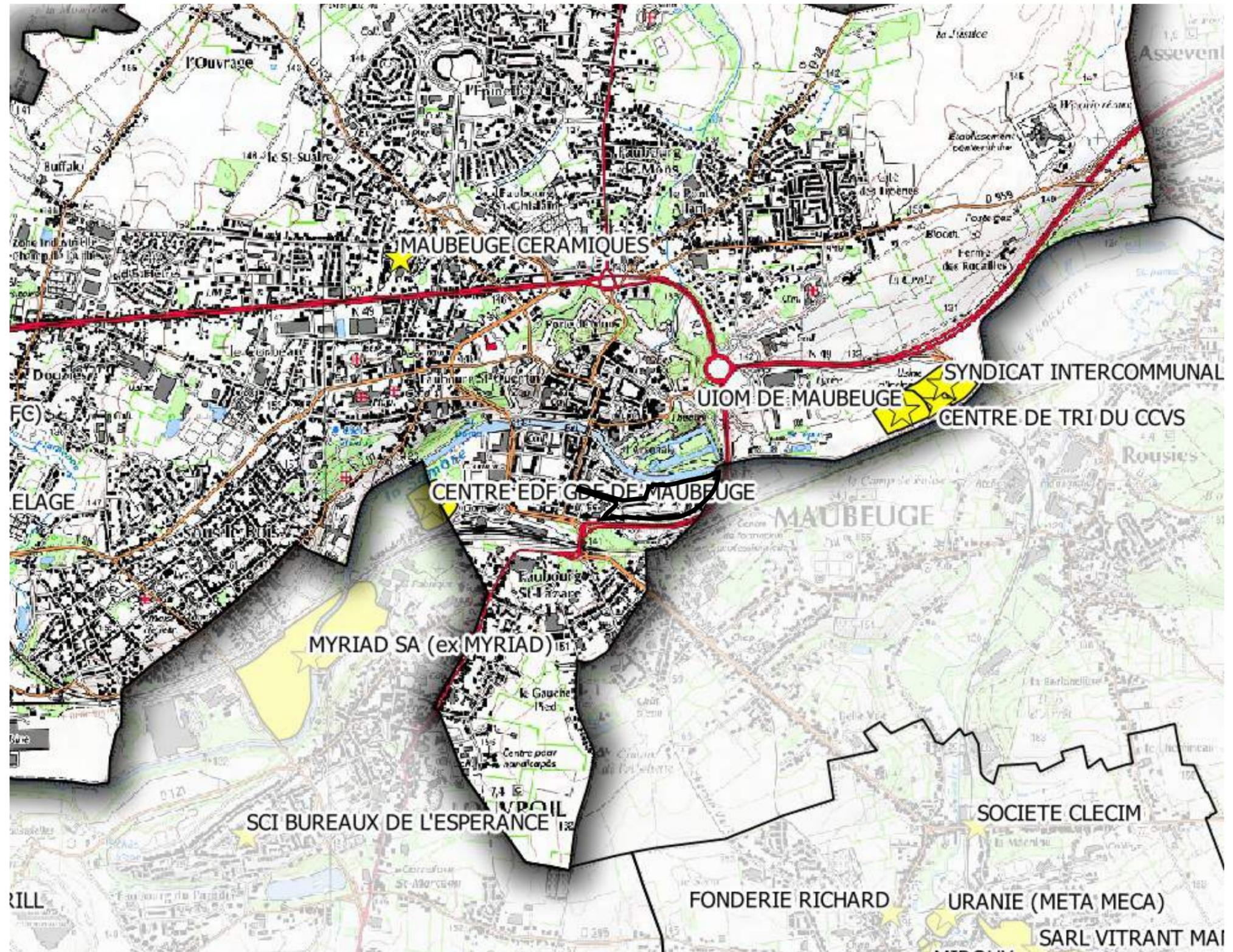
Les études géotechniques préalables à l'entrée en phase opérationnelle permettront d'étayer ou d'infirmer cette supposition.



PAS DE RISQUE DE POLLUTION RECENSÉ À CE JOUR (BASOL)

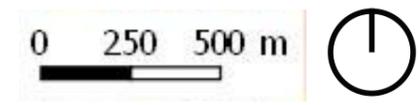
La Base de données pollution des sols «Basol» recense les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif.

Le quartier des Provinces Françaises n'est pas concerné par cette base.



Légende

- ★ Site Basol (point)
- Site Basol (surface)





2 | LE PROJET URBAIN DU NPNRU

LES OBJECTIFS DU PLAN GUIDE NPNRU

Ce quartier doit affirmer et devenir un lieu emblématique et attrayant du centre-ville de Maubeuge. Pour ce faire, l'une des actions majeures entendues pour ce quartier est bien d'en finir avec cette situation de fond de parcelle, de le désenclaver et de lui donner plus de visibilité. Il s'agit de révéler le potentiel de ce quartier de bord de Sambre et de soutenir sa situation de quartier de centre-ville. Il conviendrait que les Provinces Françaises deviennent aussi un véritable lieu de destination, attractif en matière de loisirs et sports. La volonté d'ouvrir le quartier sur la Sambre permettra notamment l'émergence d'un équipement base nautique, qui manque aujourd'hui sur cette partie de l'agglomération et offrira au quartier un rapport à la rivière singulier. Pour ce faire, nous proposons de mobiliser les axes de projet et invariants suivants :



1 | DÉSENCLAVER LES PROVINCES FRANÇAISES / RÉINTÉGRER LE QUARTIER AU CENTRE-VILLE ET AU CŒUR D'AGGLOMÉRATION.

Il s'agit par-là de parfaire la trame viaire existante et de créer un nouvel itinéraire de desserte présentant une trame claire et lisible depuis l'avenue de France jusqu'au Boulevard Charles de Gaulle via une avenue des Provinces Françaises requalifiée.



2 | RENOUELER ET DIVERSIFIER L'OFFRE D'HABITAT ET LES PARCOURS RÉSIDENTIELS.

Il s'agit d'avoir une ambition forte en matière d'intervention sur l'habitat présent qui constitue aujourd'hui le « bout du parc social » à l'architecture jugée stigmatisante.



3 | APPRENDRE À VOIR LA TRAME VERTE ET BLEUE | FAIRE DU QUARTIER UN LIEU DE DESTINATION.

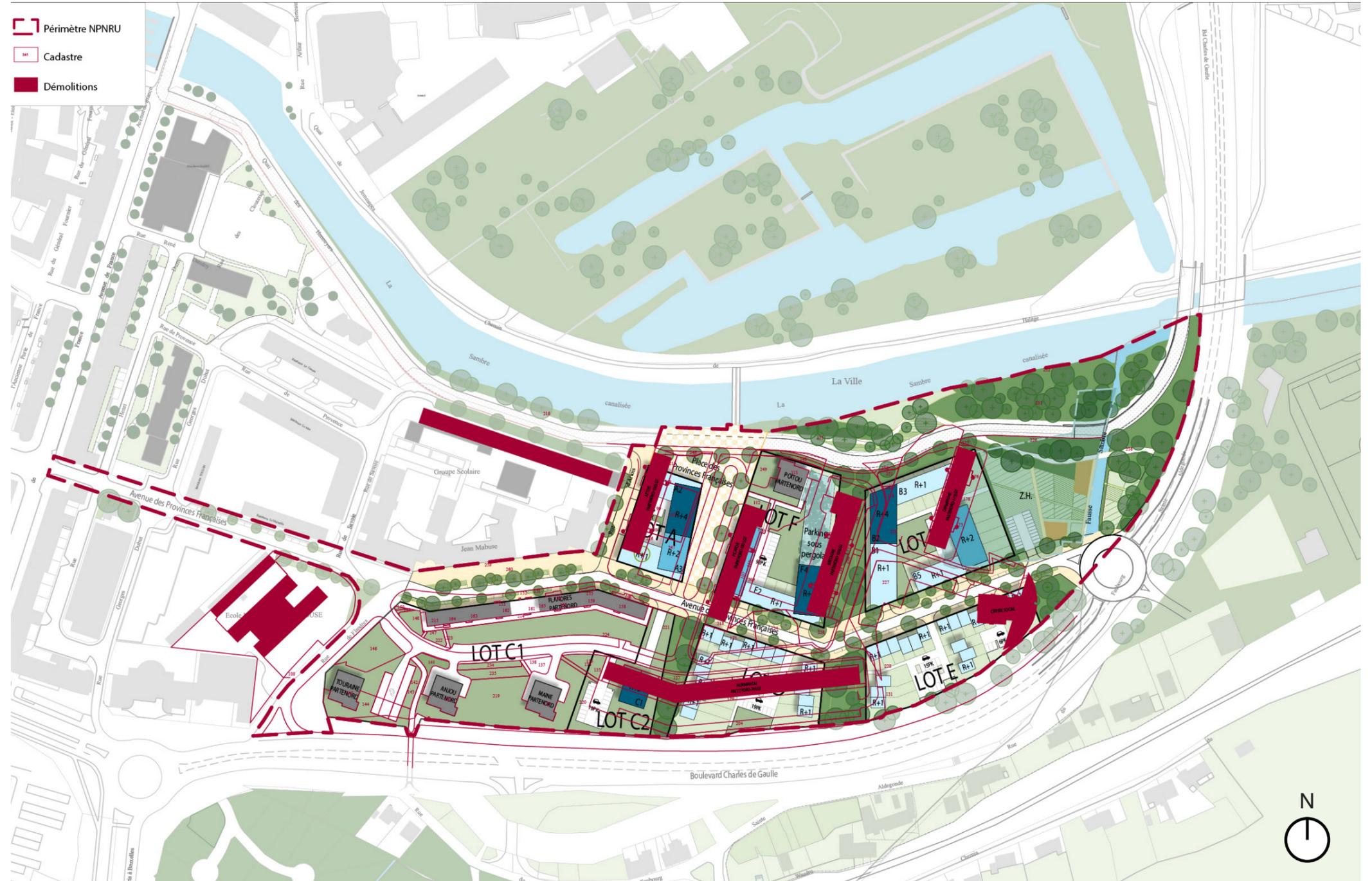
Si l'impact des démolitions et de l'amélioration de la trame viaire semble une piste assurée pour un renouveau du quartier, sa retombée en termes d'image du quartier pourra être d'autant mieux éprouvée si ce dernier vient également ouvrir ses frontières aux usagers ponctuels via une programmation singulière sur le territoire avec une base nautique.

LE PLAN GUIDE ÉTABLI POUR LE REOURNEMENT D'IMAGE DU QUARTIER

Le renouveau du quartier, son rôle au soutien de la nouvelle attractivité du centre-ville de Maubeuge se fonde sur une modification profonde du parc d'habitat social existant. L'urbanisme de barre peu qualifiant pour les espaces publics et le centre-ville, apparaît aujourd'hui obsolète, stigmatise ses résidents et est peu favorable à une logique de diversification des profils de résidents.

Ainsi, le levier principal pour le retournement d'image des Provinces Françaises sera la démolition par le bailleur PARTENORD de 470 logements soit près de 65% du parc existant. Ces démolitions concerneront les quatre d'immeubles R+12 situés en bord de Sambre (« Champagne, Bretagne, Picardie, Artois ») et de l'immeuble « Normandie » en limite avec le boulevard Charles De Gaulle. L'actuel centre social du quartier sera également démoli et repositionné en cœur de quartier à proximité du pôle enfance Jean Mabuse

Dans le temps de la convention, ces démolitions permettront la création d'un nouveau maillage viaire intégrant une nouvelle entrée de ville traversant le quartier. Une dédensification et la mise en place d'une forme urbaine dialoguant avec celle de la ville reconstruite se traduira par d'environ 165 logements neufs. Cette nouvelle offre d'Habitat sera constituée de logements individuels, intermédiaires et semi-collectifs. Elle proposera une mixité typologique inexistante sur le quartier et la possibilité d'un parcours résidentiel ascendant pour une partie des habitants du quartier.



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION DU PROJET URBAIN

Démolitions du parc Locatif social existant

470 logements représentant 65% du parc LLS Partenord Habitat existant sur le périmètre QPV (Normandie | 70 LLS; Bretagne | 100 LLS; Champagne | 100 LLS; Picardie | 100 LLS ; Artois | 100 LLS)

Reconstitution sur site

56 LLS sous maîtrise d'ouvrage de Partenord (soit 3758m² SP). Cette reconstitution sur site sera scindée en deux opérations distinctes :

- _ Une première opération de 19 logements accompagnant la nouvelle polarité d'équipement
- _ Une seconde opération totalisera 37 logements

Nb : Partenord Habitat porte également une opération de LLS (friche de l'école Mabuse) en limite extérieure du QPV. Elle se compose de 88 LLS en R+6 dont 23 PLAI, 47 PLUS et un programme de 18 PLS. Pour une meilleure intégration aux patrimoines fortifiés et paysagers environnant, la forme architecturale adoptée a été celle de trois bâtiments scindés par deux percées visuelles.

Réhabilitations du parc existant et résidentialisations

Réhabilitation du bâtiment Flandres pour un volume de 63 logements. Une partie des logements de Touraine Anjou et Maine fait l'objet de mise en vente, l'ANRU et ses partenaires n'ont pas souhaité mobiliser de concours financiers sur les requalifications de logements voués à la vente. Ainsi, la requalification des trois tours Maine, Touraine et Anjou portera

sur la part du parc appelée à rester dans le patrimoine du bailleur (une centaine de logements sur un total 147).

Construction neuve en diversification

109 logements répartis comme suit:
_ Deux opérations de logements individuels en frange sud du quartier totalisant 40 logements (soit 3040 m² SP).
_ Profitant d'une vue directe sur la Sambre et de cœur d'ilot largement planté, des plots de logements collectifs et intermédiaires d'une hauteur de R+2 à R+5 totalisant 69 logements (soit 4480m² SP).

Equipements

Démolition du centre social situé à l'est du quartier.

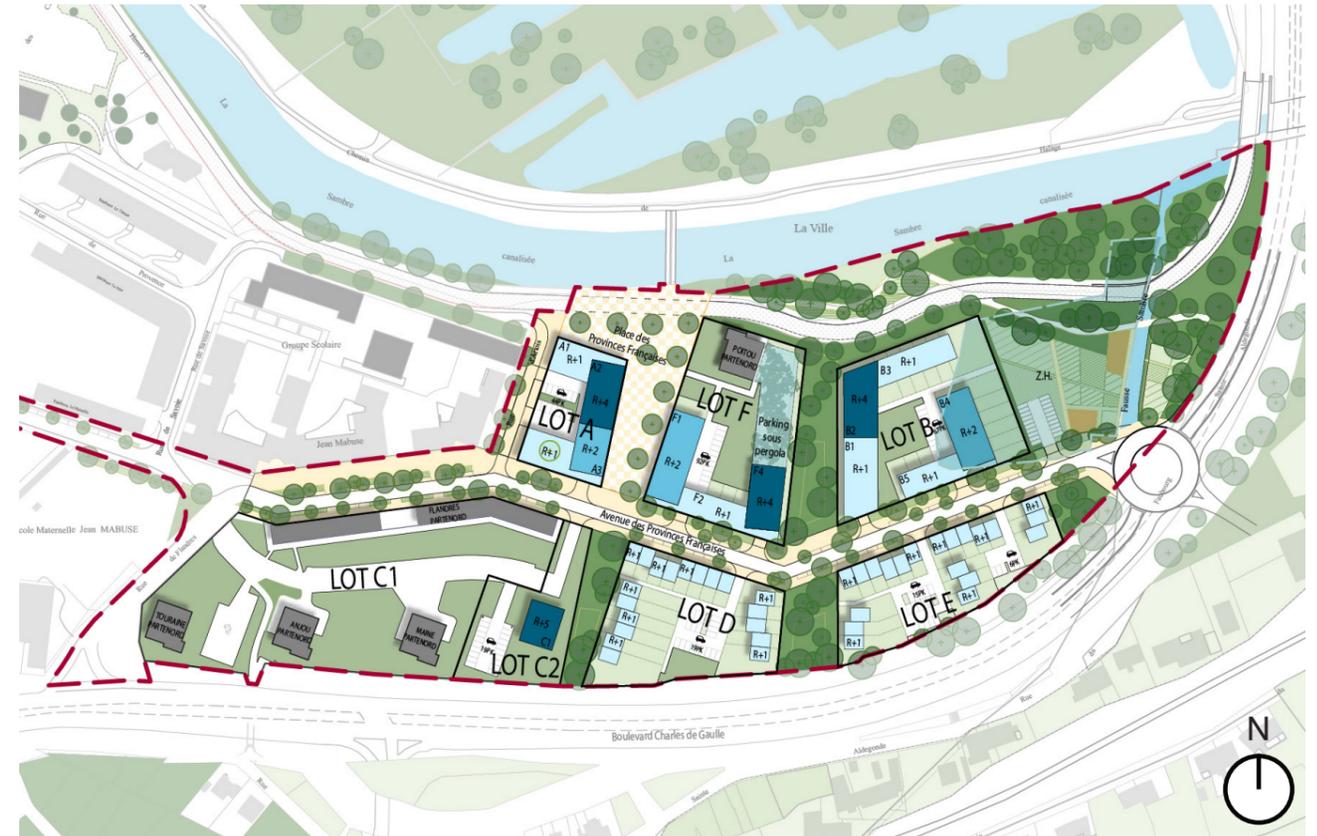
Réalisation d'un équipement de rayonnement communal (1709 m² sp) comprenant une Mairie annexe et un Centre Multi Accueil hébergeant le centre social.

Réalisation d'une base nautique (577 m² sp) de rayonnement intercommunal qui permet d'exploiter le potentiel d'activités offert par la rivière canalisée qui borde le quartier.

Aménagements

Création d'un accès au quartier depuis le Boulevard Charles de Gaulle via un carrefour giratoire (hors concours ANRU) permettant de désenclaver le quartier.

Restructuration de la trame viaire par le prolongement de l'Avenue des Provinces Françaises destinée à devenir un axe structurant de circulation du quartier.



ID	DESIGNATION	FONCIER PROJETE (m ²)	EPANNELAGE	EMPREISE AU SOL (m ²)	SDP TOTAL (m ²)	LOGEMENT						COMM. / ACT		EQUIPEMENT			
						SDP TOTAL LGT	DETAILS SDP LGTS (m ²)	NBR LGTS REHAB	NBR LGTS COLL.	NBR LGTS INTER	NBR LGTS INDIV	NBR LGTS TOTAL CREES	NBR LGTS TOTAL	SDP COMM./ACT. (m ²)	DESIGN. PROG.	SDP COMM./ACT. (m ²)	DESIGN. PROG.
A	A1 A2 A3	2 266	R+1 R+4 R+2	450 450 350	3 623	1 224	972 252	15 4				19	19			2399	Naut+CS+MCA
F	F1 F2 F3	5 373	R+2 R+1 R+4	660 500 425	2 534	2 534	1224 360 1224	19	6			40	89				
B	POITOU B1 B2 B3 B4 B5	5 695	R+2 R+4 R+1 R+2 R+1	590 420 440 570 405	3 329	3 329	425 1210 634 821 240	19	7		8	49	49				
C1	TOURAIN ANJOU MAINE FLANDRES	11 826	R+12 R+12 R+12 R+4	325 325 325 1183	0	-	- - - -				0	210					
C2	C1	2 649	R+5	320	1 152	1 152	1152	18				18	18				
D	D1	4 479	R+1	1100	1 520	1 520	1520			19		19	19				
E	E1	4 184	R+1	1160	1 600	1 600	1600				20	20	20				
TOTAL		36 472		10 323	13 758	11 359	11 359	259	74	40	50	165	424	0		2 399	

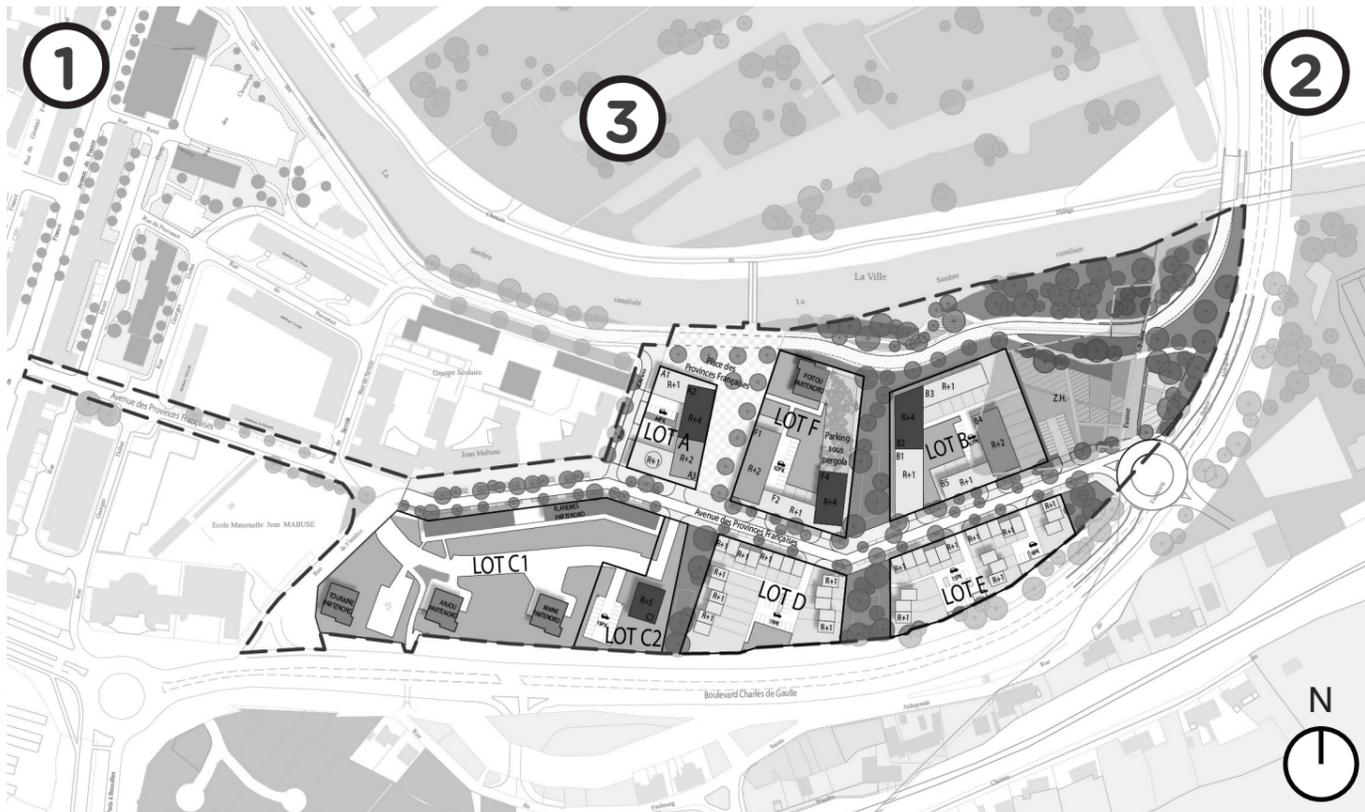
LE DÉSENCLAVEMENT DU QUARTIER ET LA FUTURE TRAME VERTE & BLEUE

Le projet urbain supprimera le fonctionnement en d'impasse du quartier, et le désenclavera avec la création d'un nouveau piquage sur le boulevard Charles de Gaulle. Les Provinces Françaises deviendront une nouvelle entrée de ville pour Maubeuge et le cœur d'agglomération. En complément de ce travail sur le maillage viaire, une programmation ambitieuse d'équipements et une forme urbaine « désirable » affirmeront la nouvelle identité du quartier.

Le rapport à la Sambre sera valorisé tout en confortant les mobilités douces et la desserte en transport en commun avec le TCSP. La réalisation d'espaces publics qualitatifs et largement plantés jalonnés de squares, placettes et « lanières paysagères » redéfiniront les accroches aux entités urbaines voisines : La nouvelle entrée de ville sur le boulevard Charles de Gaulle, la traversée de la Sambre en cœur de quartier avec la passerelle Pierre Périn, l'articulation aux constructions neuves de l'ancienne école Mabuse et des Clouteries. Le projet agira également en faveur de la biodiversité, de dialoguer avec le Grand Paysage, avec la ceinture verte des fortifications et de souligner l'appartenance de ce quartier au centre-ville de Maubeuge.



2 | Le projet urbain du NPNRU



APPROCHE ENVIRONNEMENTALE | ÉTAT DES LIEUX

ATOUTS

Nature en ville, TVB et biodiversité :

- Environnement paysagé de qualité : proximité de la Sambre et des étangs Monnier, des vues à maximiser depuis le site et les logements
- 40 parcelles de jardins familiaux perçues positivement par les habitants.
- une zone Humide à préserver à l'Est

Risques et nuisances :

- Un site relativement contraint par les risques naturels (zone inondable qui se superpose à la zone humide)
- Absence de risques technologiques

Qualité de vie, confort et santé :

- Localisation hypercentrale et proximité d'équipements structurants
- Regroupement des équipements scolaires et de petite enfance, source de nouvelle centralité pour le quartier
- Présence d'un centre social mais placé en impasse
- Présence d'un tissu associatif dense, de services et d'équipements
- Projet de remise en navigation de la Sambre
- Mise en place d'un nouveau système de tri (colonnes enterrées) a été appréciée par les habitants (seulement 4% des habitants n'en sont pas satisfaits)

Mobilité :

- Potentialité d'accès à une desserte qualitative en transport en commun. Le réseau de TCSP avec le BHNS (ligne A Hautmont - Jeumont - Erquelines avec un bus toutes les 10 minutes vers la gare et les lycées)
- Faible usage de la voiture par les habitants
- Proximité de la gare

Construction et performance énergétique :

- Bâtiments concernés par la création du futur réseau de chaleur

FAIBLESSES / CONTRAINTES

Nature en ville, TVB et biodiversité :

- Espaces publics non structurés et peu qualifiés (impression de vaste parking)
- Absence de perméabilité Nord/Sud vers la Sambre et les étangs et remparts de la ville (bâtiments Flandres et Normandie)
- Zone humide inondable en fond de quartier
- Site compris dans l'empreinte sonore du boulevard Charles de Gaulle

Risques et nuisances :

- Frange Nord du site concernée par les aléas inondation moyen et le phénomène de crue historique à centennale.
- Aléas miniers recensés au sud du périmètre
- Site Basol (JSPM) Ex Jeumont Industrie) au nord du site
- Risque d'îlot de chaleur au Nord du secteur, dû à l'imperméabilisation

Qualité de vie, confort et santé :

- Contexte social complexe : Population cumulant les difficultés socio-économiques (chômage, bas revenus, sans diplôme ou très faiblement diplômé) et sanitaires ; difficulté parentalité, jeunesse faiblement scolarisée et diplômée, peu mobile, difficulté d'insertion dans l'emploi
- Quartier enclavé et stigmatisé, sentiment d'abandon des habitants
- Typologie résidentielle peu attractive, immeubles hauts et coûts d'exploitation élevés (ascenseurs, chauffage...), parc de logements dégradés
- Concentration de T5+ dans l'immeuble Normandie : Absence de mixité, occupation majoritairement par des familles
- Dépôts sauvages

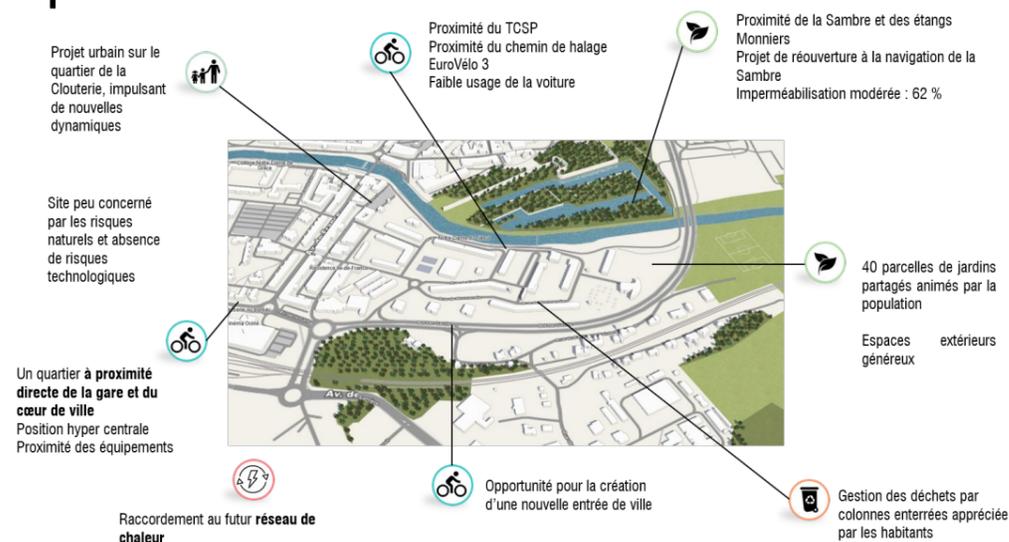
Mobilité :

- Quartier enclavé, faible maillage intérieur
- Des ménages peu motorisés et à très faibles ressources
- Une fréquence des bus 21 (Maubeuge - Bachant - Berlainmont) et 24 (Maubeuge - Pont/Sambre - Leval) très limitée (1 toutes les heures)
- Une desserte limitée des zones d'activités malgré la présence du bus en site propre

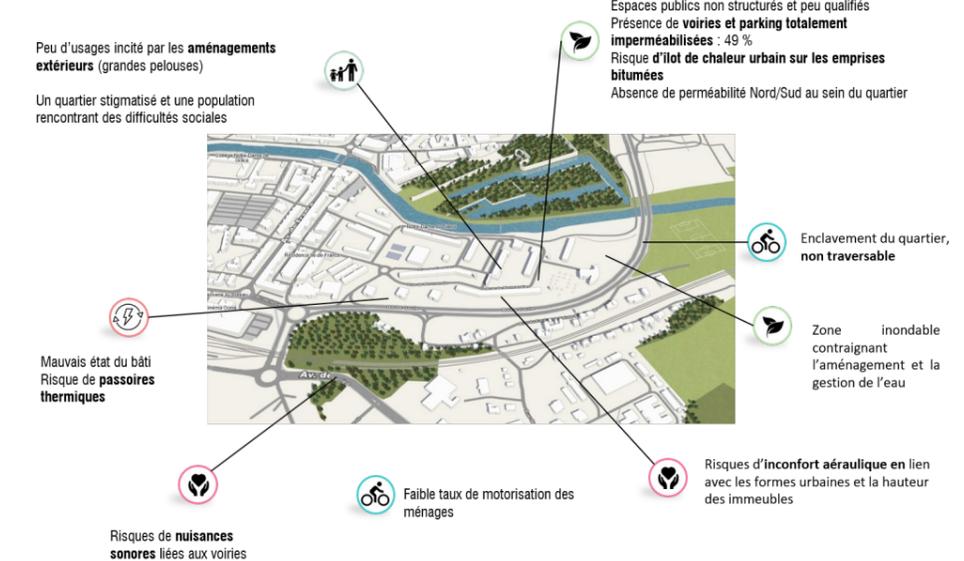
Construction et performance énergétique :

- Halls de certains bâtiments en mauvais état

+ SYNTHÈSE DES ATOUTS DU SITE



- SYNTHÈSE DES CONTRAINTES DU SITE



2 | Etat projeté par le NPNRU

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE | PISTES OPÉRATIONNELLES

Offrir un prolongement du centre-ville remarquable en lien étroit avec la Sambre et marqué par l'exemplarité écologique climatique et énergétique

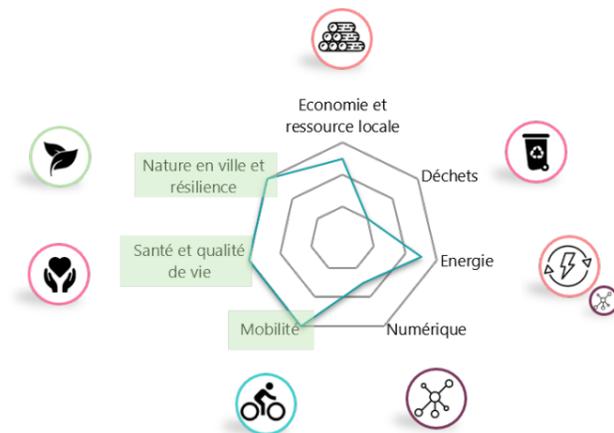
01 | HABITER AUX BORDS DE LA SAMBRE

Échelle aménagement :

- Redonner accès aux berges de Sambre en préservant les vues depuis les logements et en redéveloppant les cheminements depuis le site
- Inciter les usages par l'aménagement des espaces extérieurs pour permettre la reconquête et l'appropriation apaisée des coeur d'îlots par l'ensemble des habitants
- Diffuser dans le quartier la trame verte et bleue favorable à la biodiversité présente en bord de Sambre
- Faire entrer l'eau dans le quartier par une gestion alternative et à ciel ouvert des eaux pluviales
- Préserver la ressource en eau par sa récupération pour l'entretien des espaces extérieurs et jardins partagés
- Envisager la valorisation du caractère naturel du site par la certification BiodiverCity

Échelle habitant :

- Inciter la végétalisation participative au sein des espaces extérieurs du quartier et des jardinières/balcons des logements (matériels, ateliers,...)



01 Habiter aux bords de la Sambre

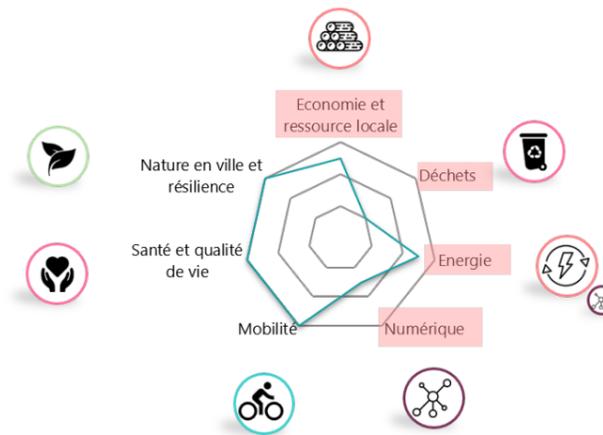
02 | LA 3ÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE SUPPORT DU RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER

Échelle aménagement :

- Réduire les besoins énergétiques et les charges par la rénovation thermique des bâtiments et la construction de bâtiment économes en ressources
- Répondre aux besoins de chaleur par le déploiement du réseau de chaleur et le déploiement des smartgrids

Échelle habitant :

- Sensibiliser les populations et gestionnaires à la réduction des consommations (énergie, eau) par des dispositifs de monitoring à l'intérieur des logements / bâtiments



02 La 3ème révolution industrielle support du renouvellement urbain du quartier

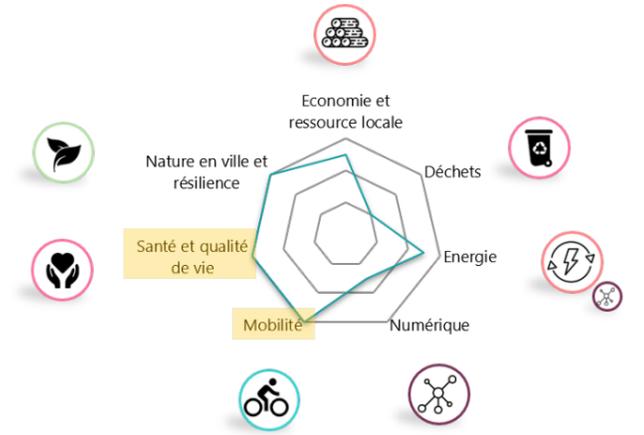
03 | UN QUARTIER FAVORABLE À LA SANTÉ ET OUVERT SUR LA VILLE

Échelle aménagement :

- Caractériser les nuisances acoustiques du site en lien avec le Boulevard Charles de Gaulle et prendre les mesures nécessaires à la création d'un coeur de quartier apaisé.
- Assurer la réduction des effets de vent en lien avec les constructions hautes, l'ensoleillement des espaces et le confort extérieur pour l'ensemble des usages
- Réduire les risques d'îlot de chaleur par la désimperméabilisation des parkings
- Garantir les connexions apaisées du quartier au centre-ville et à la gare

Échelle habitant :

- Offrir des dispositifs de sécurisation des vélos au sein du quartier afin de promouvoir les modes doux
- Etudier l'opportunité de mise en oeuvre de service de vélos partagés, en lien avec la gare
- Inciter l'usage du vélo par la mise en oeuvre de services (garage solidaire, station de réparation,...)



03 Un quartier favorable à la santé et ouvert sur la ville



3 | ETUDE DE FAISABILITÉ TRAFIC ET TECHNIQUE

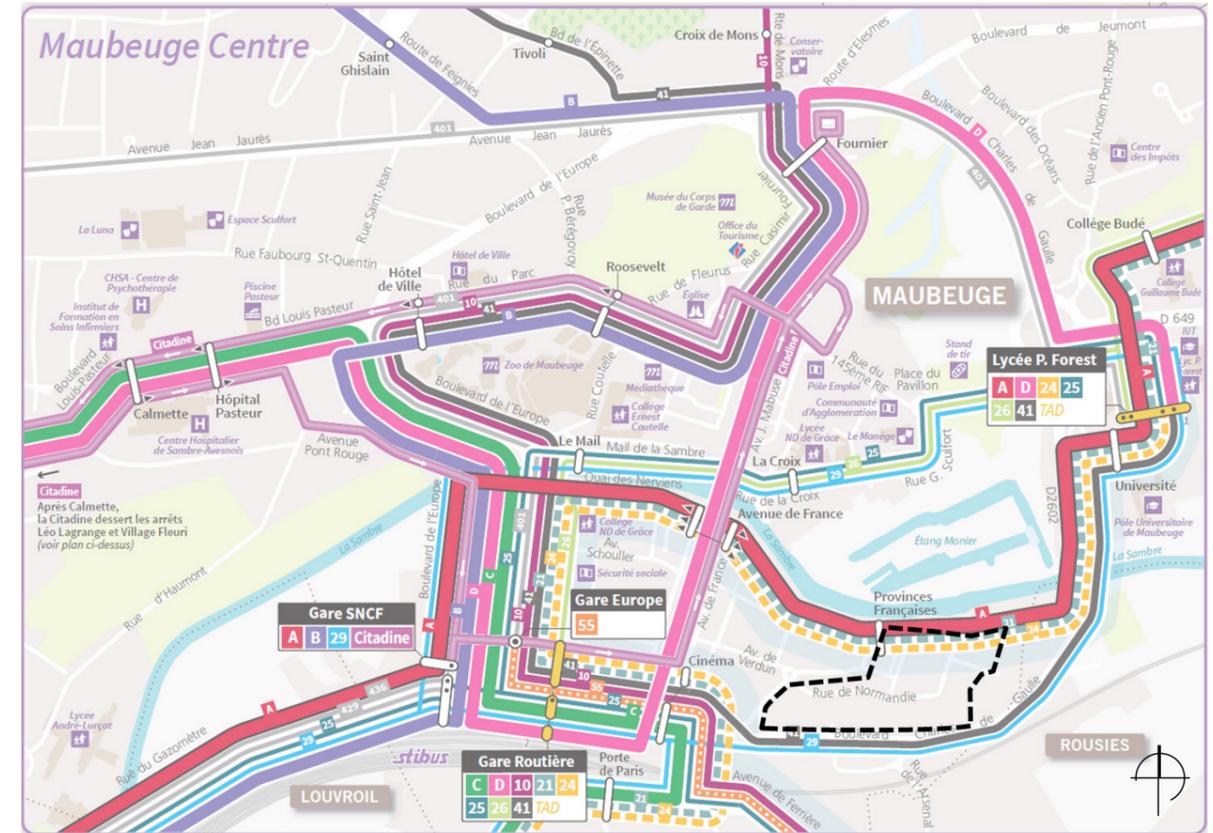
ACCÈS ET DESSERTE DU QUARTIER

Situé sur la rive droite du centre-ville, les Provinces Françaises est un quartier de centre-ville marchable caractérisé par un faible taux de motorisation de ses habitants.

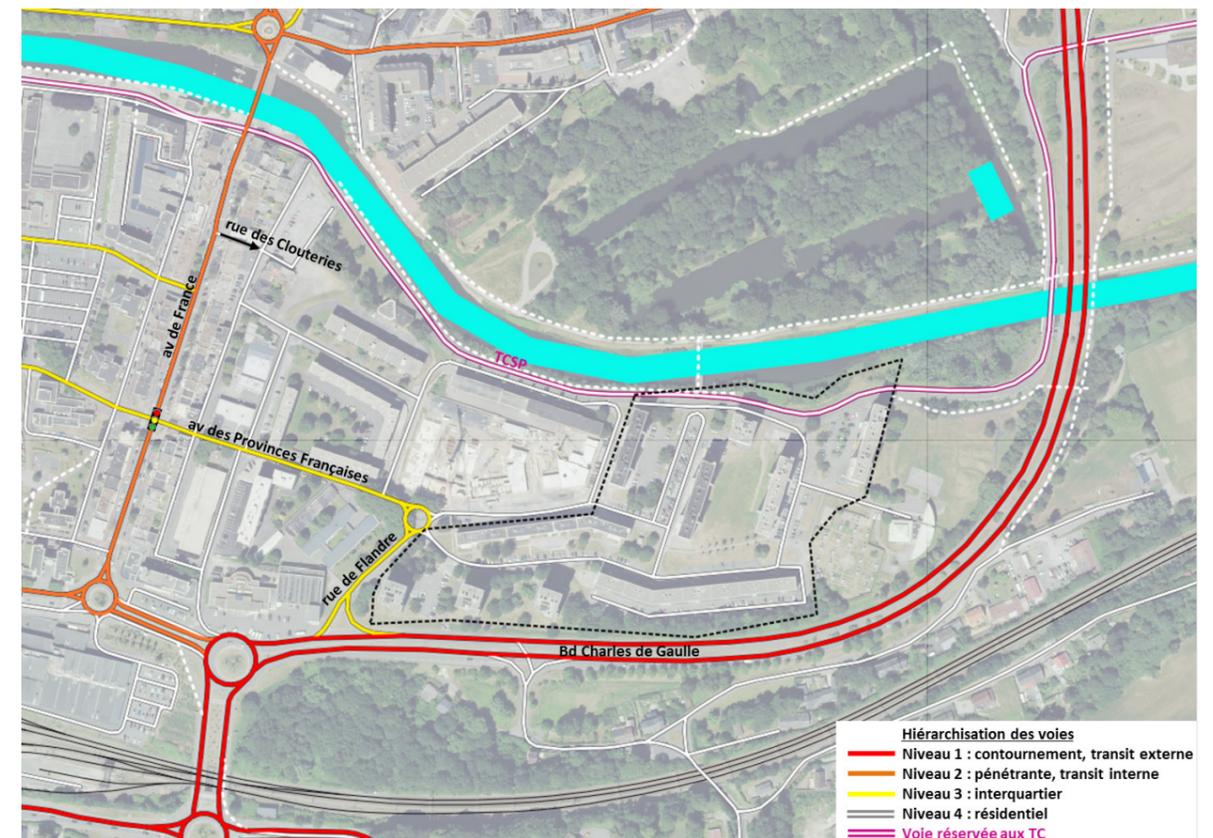
Il bénéficie d'une excellente desserte TC puisqu'il est traversé par la ligne A qui dispose d'un site propre et assure les liaisons vers Hautmont, Louvroil et la gare SNCF d'un côté, le lycée Forest, la Polyclinique et Jeumont de l'autre, à raison d'un passage toutes les 10 min dans chaque sens. Les lignes 21-24 desservent également le quartier sur le même tracé en site propre que la ligne A, à raison de 1 bus par heure. Par ailleurs la gare routière et la gare SNCF sont situées à moins de 10 min de marche.

D'un point de vue circulatoire, il comprend uniquement des voies classées en niveau 4 : desserte résidentielle, où les trafics sont modestes. Les entrées/sorties de quartier sont assurées par l'avenue des Provinces Françaises (liaison avec l'avenue de France) et la rue de Flandre (liaison avec le boulevard Charles de Gaulle), une entrée supplémentaire plus confidentielle est possible par la rue des Clouteries. Les entrées/sorties sont donc situées exclusivement à l'OUEST du quartier, cette configuration en impasse amène des difficultés sur le cœur de quartier et le côté EST qui se trouvent complètement enclavés. Le côté NORD est quant à lui desservi par le TCSP.

Un des objectifs de projet sera le désenclavement du quartier et sa requalification en tant que seuil du centre-ville. Au regard des difficultés observées sur le fond du quartier, l'option de la création d'un piquage à l'est favorisant la traversée du quartier a été retenue. Ce traitement urbain permettra d'impacter fortement les déviations observées sur ce fond de quartier. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la question des usages sur l'espace public, enjeu primordial du quartier, en créant des zones de convivialités permettant de générer des usages positifs. La création de ces usages sera en lien direct avec la création de cheminements piétons (connexion avec le projet Action Cœur de Ville, cheminements en bord Sambre) et sur la refonte de la trame viaire (favoriser la surveillance naturelle et augmenter les flux de passage dans le quartier).

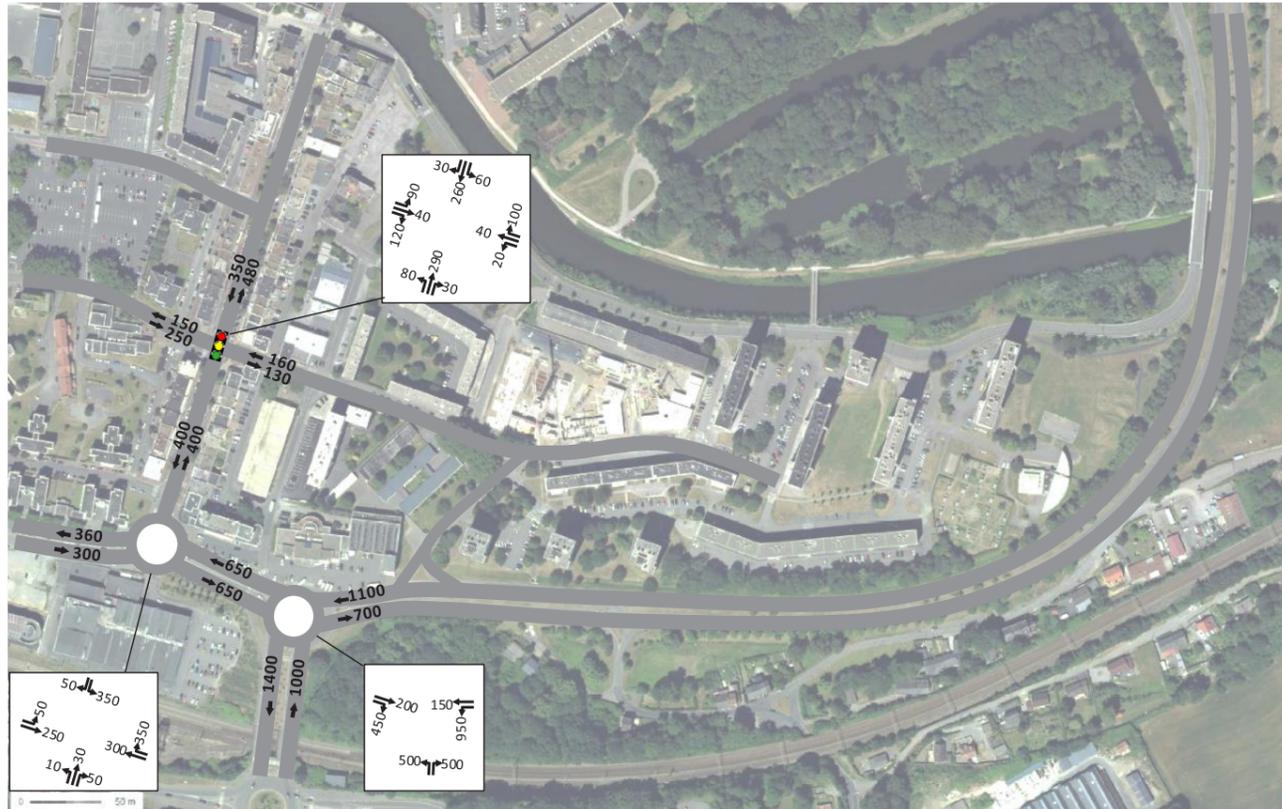


Le réseaux de transport en commun du quartier



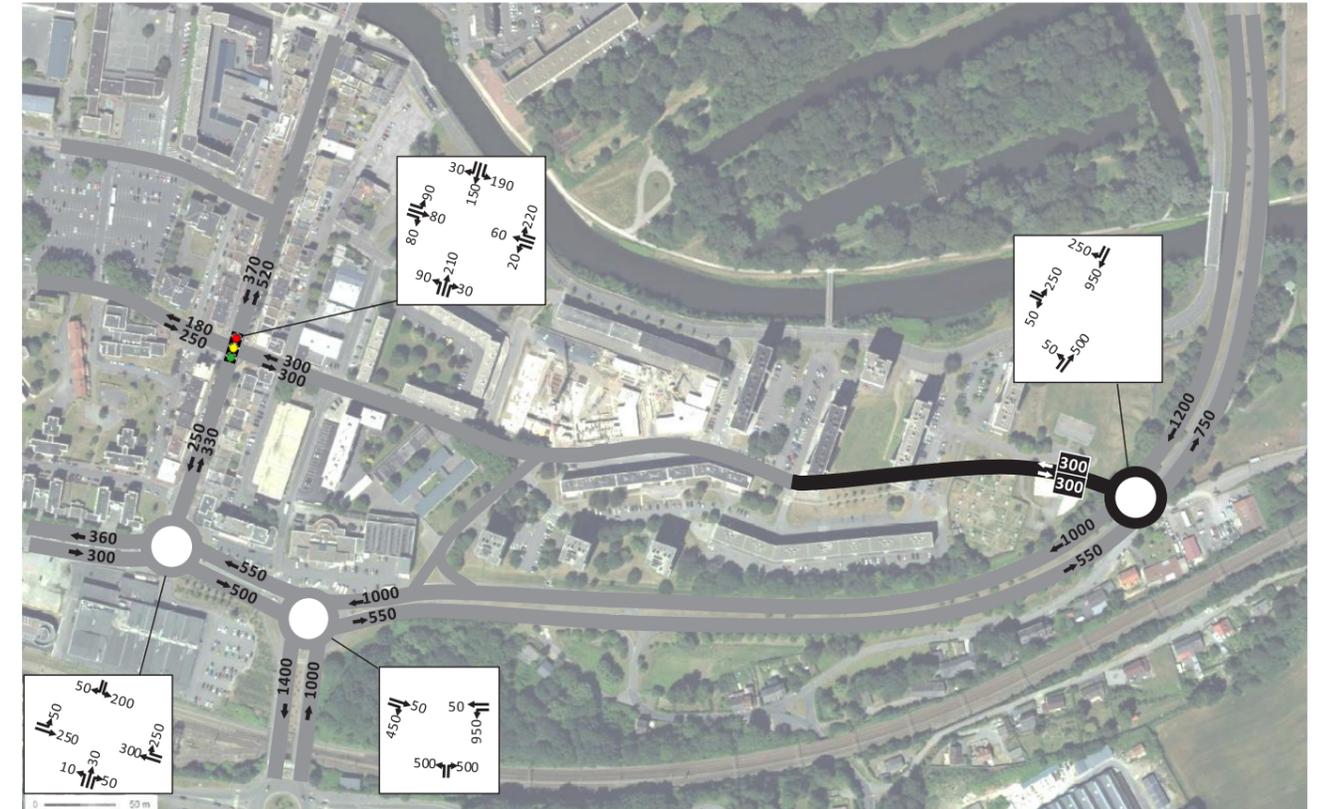
Le fonctionnement circulatoire actuel

FAISABILITÉ D'UN NOUVEAU GIRATOIRE SUR LE BOULEVARD CHARLES DE GAULLE : AVIS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD (CD59)



FONCTIONNEMENT CIRCULATOIRE ACTUEL

Le fonctionnement circulatoire se définit avec les trafics qui s'écoulent en heure de pointe. L'heure de pointe la plus chargée est 17h-18h, c'est en effet sur cette période que l'on constate des saturations sur l'avenue de France et la Porte de Paris. Les trafics actuels sur cette période 17h-18h sont précisés ci dessus.



LES TRAFICS ATTENDUS SUR LE NOUVEAU BARREAU ET LE NOUVEAU GIRATOIRE

Les trafics attendus sur le nouveau barreau et le nouveau giratoire peuvent alors être estimés. Les capacités du giratoire à écouler les trafics peuvent être définies à l'aide du logiciel GIRABASE, sur la base des trafics mis en évidence et de la géométrie envisageable. Il a dans un premier temps été pris en

Rext 22m	Réserve de Capacité		Longueur de Stockage		Temps d'Attente	
	en uvp/h	en %	moyenne	maximale	moyen	total
Branche 1	1324	52%	0vh	2vh	0s	0,0h
Branche 2	342	53%	1vh	4vh	7s	0,6h
Branche 3	1461	73%	0vh	2vh	0s	0,0h

compte un rayon extérieur 22m identique aux giratoires Porte de Paris : Les réserves de capacité sont très bonnes (>50%) sur les 3 branches, signe d'un très bon fonctionnement sans aucune saturation.

FAISABILITÉ D'UN NOUVEAU GIRATOIRE : AVIS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD (CD59)

La faisabilité d'un nouveau giratoire a fait l'objet de deux échanges avec le conseil départemental du Nord afin de consolider la faisabilité technique et financière de cet aménagement. Nous restituons dans les paragraphes qui suivent les remarques et ajustements qui ont permis d'aboutir au plan guide NPNRU du quartier des Provinces Françaises.

AVIS CD59 DU 26/06/2019

Les règles de conception sont recommandées par le guide du SETRA « Aménagement des carrefours interurbains sur les routes principales » Carrefours plans de décembre 1998.

La RD 602 est classée route à grande circulation. Le projet d'aménagement du giratoire devra recevoir l'avis du préfet. Le trafic est de 20126 vh/j dans les 2 sens dont 1600 Pl/j dans les 2 sens. Taux de HAP 4 mg/kg de Ms, pas d'amiante.

Optimisation du projet - Rayon de giratoire

Une des conditions nécessaires pour une lisibilité satisfaisante est une homogénéité des choix des aménagements des carrefours le long de l'itinéraire concerné, à savoir des giratoires sur l'ensemble de l'itinéraire.

Par rapport au projet de giratoire de rayon de 22m proposé par le BE, le CD59 a produit deux esquisses sur autocad, un giratoire de rayon de 20 m et de 18 m permettant de répondre aux exigences d'une 2x2 voies.

Maintien des fonctionnalités des liaisons interquartiers

Au regard du plan topo fourni, il s'avère que l'implantation du giratoire sera en courbe. Afin de trouver une solution technique satisfaisante les esquisses du CD59 proposent de décaler le giratoire au Nord-Ouest permettant ainsi de conserver le fonctionnement de la rue du Faubourg Sainte Aldegonde.

Performance du projet géométrique

Pour une infrastructure nouvelle, on doit en théorie rechercher un alignement droit sur une longueur de 250 m environ (350 m dans le cas d'une entrée à 2x2 voies), ce de manière à favoriser la lisibilité en approche du giratoire. Toutefois, pour un aménagement sur une intersection existante, cette distance peut être ramenée à 150 m.

La déflexion d'une trajectoire est le rayon de l'arc de cercle qui passe à 1.50 m de la bordure de l'ilot central et à 2 m des bordures des voies d'entrée et de sortie. Ce rayon doit être inférieur à 100m.

Pour les esquisses produites par l'arrondissement Routier (giratoires de 20 m et 18 m), les déflexions sont conformes.

Le Giratoire R 18 a l'avantage de présenter une déflexion équilibrée entre les deux sens de circulation sur la RD602. Celui de 20 m permet lui de réserver l'avenir dans le cas où le quartier Aldegonde serait relié au giratoire.

Rappels des données techniques à respecter

Les entrées et sorties doivent être dimensionnées à 2 voies au regard du trafic supérieur à 1200 uvp/h.

	rayon de 18 m	rayon de 20 m
sens Lycée / pont de Paris	47	34
sens Pont de Paris / Lycée	65	65

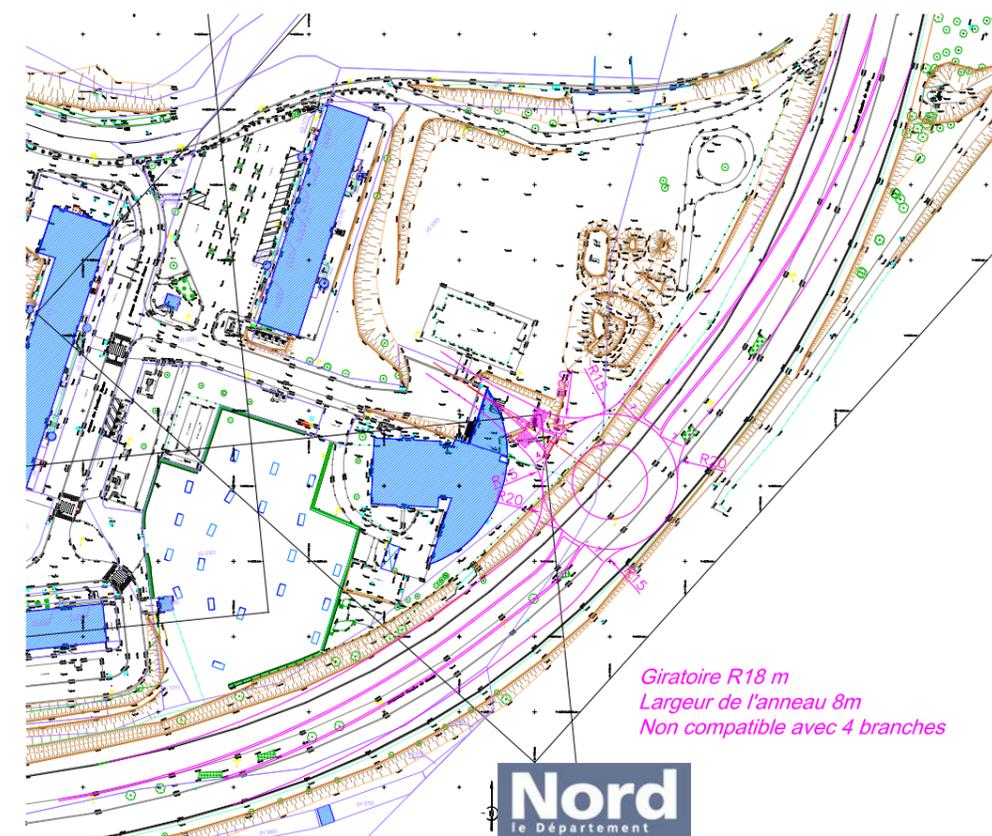
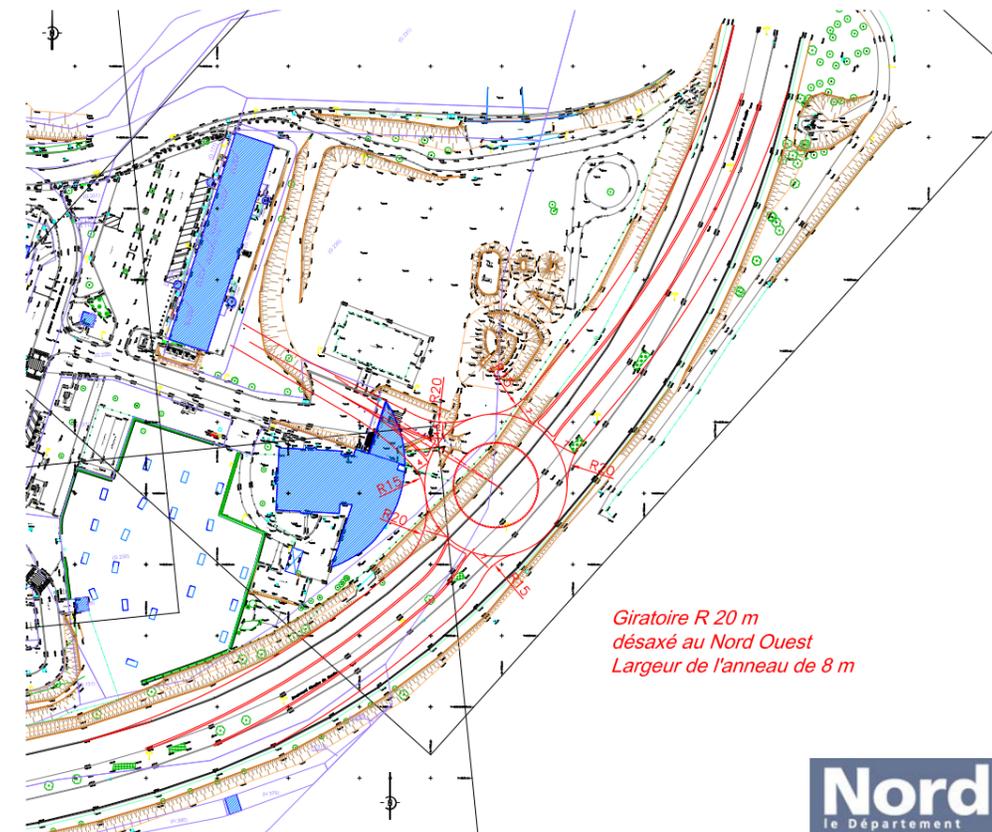
Référence au paragraphe 2.4 du guide SETRA mentionné ci-dessus.

- Les entrées et les sorties à 2 voies devront avoir une largeur de 7 m
- Les rayons d'entrées de 15 m et de sorties de 20 m sont recommandés.
- La largeur de l'anneau sera de 8 m.
- Pour la branche desservant les provinces françaises, la pente ne pourra être supérieure à 6 %

Le découvert des bordures sera de :

Bordure I2 délimitant l'anneau et le dôme du giratoire (hauteur de 6 cm)

Bordure T2 délimitant le pourtour du giratoire (hauteur de 14 cm).

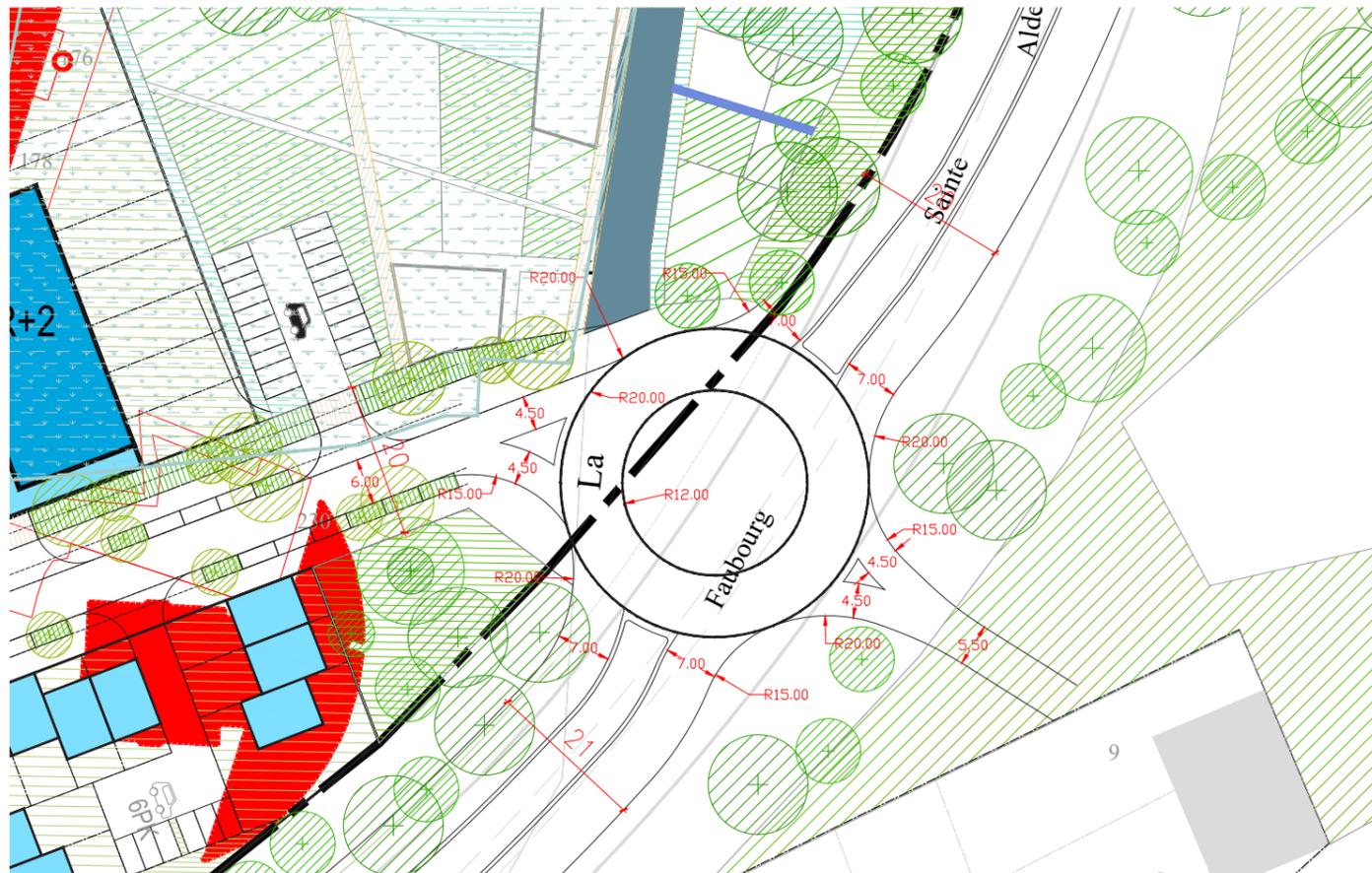
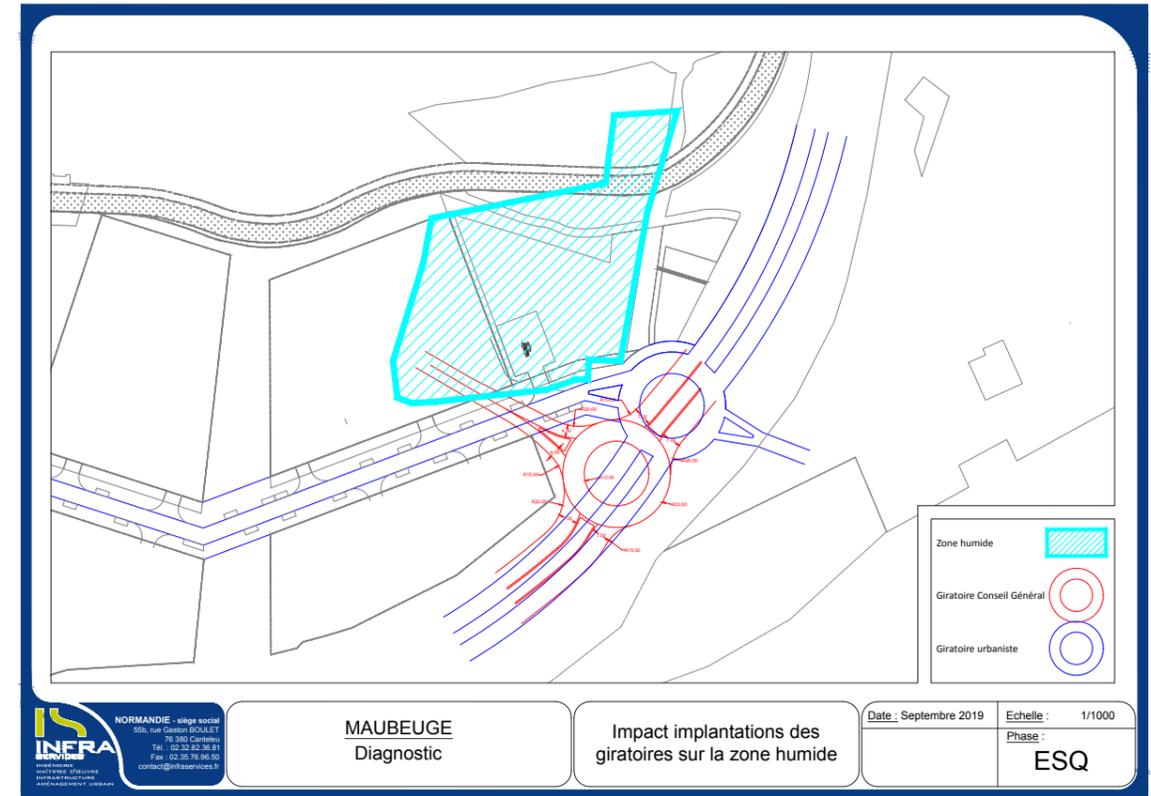


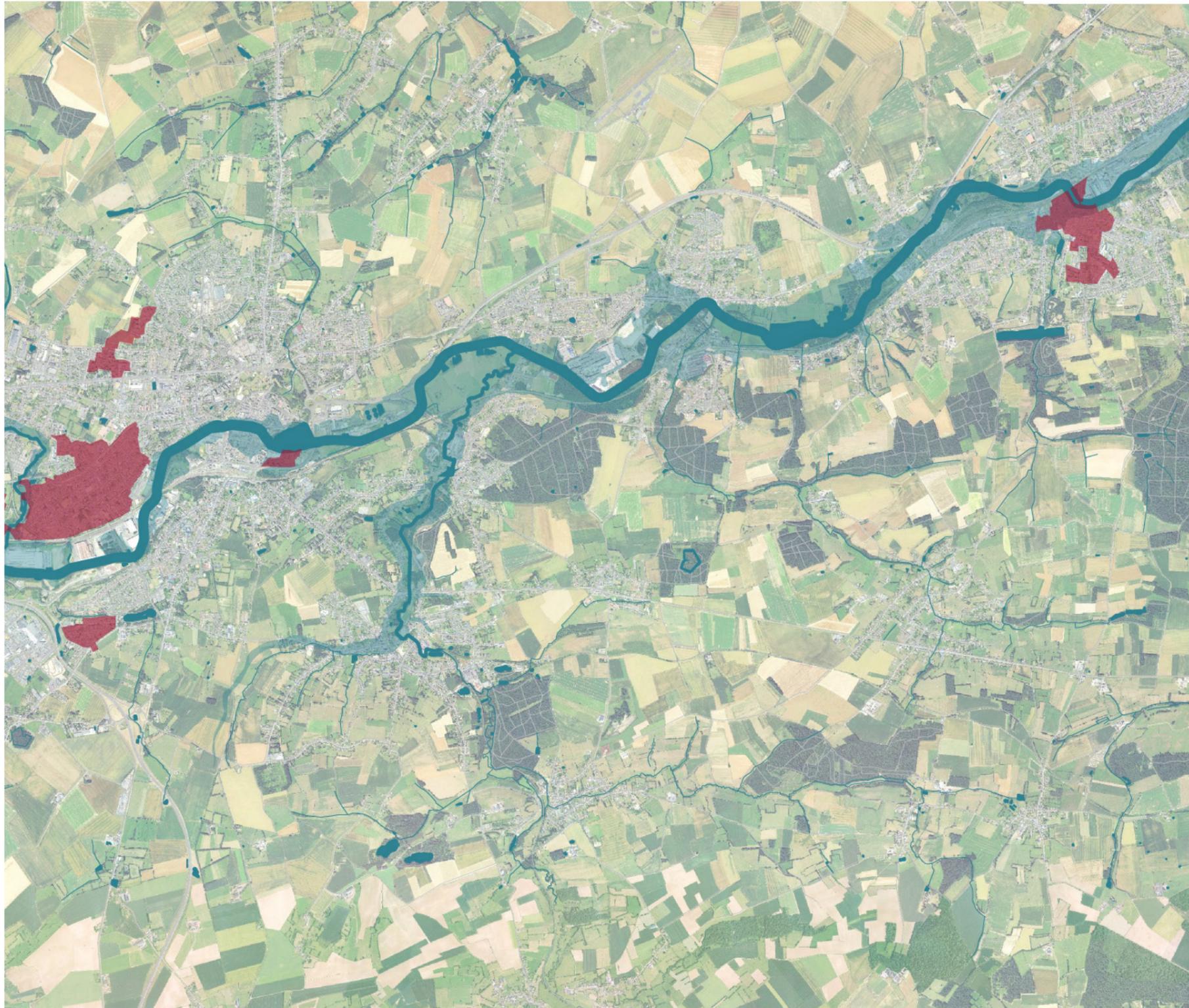
FAISABILITÉ D'UN NOUVEAU GIRATOIRE SUR LE BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

: IMPACT SUR LA ZONE HUMIDE EXISTANTE

Afin de ne pas obérer le devenir du Faubourg Sainte Aldegonde, mitoyen du NPRNU des Provinces Françaises, le plan guide met en place un nouveau giratoire de diamètre extérieur 20m. Cette configuration autorise la réalisation ultérieure d'une quatrième branche pour une desserte directe de Ste Aldegonde.

L'implantation du giratoire sera déaxée par rapport au boulevard Charles de Gaulle. Les aménagements auront un impact sur la zone humide existante et identifiée au PLUi. Le projet devra recueillir l'avis de l'autorité environnementale avant sa réalisation.





CONTACT :

Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre
1, Place du Pavillon - BP 50234
59 603 MAUBEUGE Cedex
T +33 (0)03 27 53 01 00